



AGRIJURA 
CHAMBRE D'AGRICULTURE



RAPPORT ANNUEL

2025



A scenic view of a Swiss village, likely Courtételle, nestled in a valley. In the foreground, a church with a prominent clock tower and a red roof stands out. The village is surrounded by lush green fields and dense forests. In the background, a large, forested hill rises under a blue sky with scattered clouds. The overall atmosphere is peaceful and picturesque.

**Personnellement.
D'ici. Pour vous.**

Agence Courtételle
Prestaterre CJA Sàrl
Rue St-Maurice 17
2852 Courtételle
032 426 83 01

emmental
assurance

Table des Matières

01	Mot du président Nicolas Pape	Page 06
02	50 ans d'évolution pour l'agriculture jurassienne	Page 08
03	L'année 2025 sous revue	Page 11
04	Statistiques de l'agriculture jurassienne	Page 21
05	Météo et récoltes	Page 25
06	Économie végétale	Page 27
07	Économie animale	Page 31
08	Structure et projets AgriJura	Page 40
09	Terrentraide Sàrl	Page 51
10	Prestaterre CJA Sàrl	Page 52
11	Service juridique	Page 54
12	Fondation Rurale Interjurassienne	Page 55
13	Promotion de l'agriculture	Page 57
14	AJAPI	Page 62
15	Programme d'activités 2026	Page 63
16	PV de l'assemblée générale 2025	Page 65

Ont collaboré à la rédaction de ce rapport d'activités :

François Monin, Marc Kury, Stéphanie Choulat, Paul-André Houlmann.
FRI : Brieuc Lachat et Julien Berberat (chapitres 4 et 5).

Glovelier, janvier 2026



AGRIJURA
CHAMBRE D'AGRICULTURE

Route de la Transjurane 4a, 2855 GLOVELIER

Tél. 032 426 53 54 - Fax 032 426 78 71
info@agrijura.ch / www.agrijura.ch

Secteur assurances : Prestaterre CJA Sàrl

Route de la Transjurane 4a, 2855 GLOVELIER

Tél. 032 426 83 01 - Fax 032 426 78 71
assurances@agrijura.ch

1. Mot du président Nicolas Pape

L'année 2025, et pour une fois n'est pas coutume, a été favorable et relativement bonne concernant la météo. Ce qui a permis de faire des récoltes de bonne qualité en quantité et dans des conditions favorables la plupart du temps.

Du côté de nos activités, elles ont été plutôt festives et constructives. Festives en raison des diverses activités liées à notre jubilé du 50^{ème} anniversaire de notre chambre d'agriculture. Et constructive, en raison du lancement de la réalisation de nos nouveaux locaux, du côté de Glovelier, qui a permis un déménagement encore à fin 2025.

À côté de cela, nous avons bien sûr assuré toutes nos prestations de défense professionnelles. Le travail n'a d'ailleurs pas manqué, souvent lié à l'élevage bovin. Nos soucis ont été liés à l'éradication de la BVD. La langue bleue a également fait parler d'elle et en fin d'année, l'arrivée de la dermatose nodulaire contagieuse (DNC), proche de nos régions, nous a donné certains tracas. La production laitière, sa surproduction en fin d'année et les prix dérisoires projetés sont aussi une source de souci et de travail pour nous.

Nous avons organisé notre désormais traditionnel stand agricole à la foire du Jura, avec comme d'habitude, un certain succès. Et pour terminer l'année, nous avons eu avec vous les rencontres dans les différentes régions afin de vous informer au mieux.

Votre comité s'est retrouvé à 10 reprises en 2025. Il n'a pas connu de changement au niveau de ses membres. Le bureau a fonctionné d'une manière exemplaire comme d'habitude. J'aimerais aussi relever la grande motivation et l'implication dans le déménagement en décembre.

Pour ma part, j'ai été très heureux de pouvoir présider votre association une année de plus. Je dois avouer que je me réjouis de continuer, en particulier parce que je me sens bien entouré par le comité et par notre personnel, particulièrement notre directeur.

J'imagine qu'avec les différents dossiers en cours, l'année 2026 aura son lot de particularité et ne nous laissera pas beaucoup de répit.



Je souhaite vous remercier toutes et tous chères Agricultrices et chers Agriculteurs pour votre engagement et votre travail, tout au long de l'année et particulièrement lors des festivités du 50^{ème} d'AgriJura au mois de juin. Vous êtes les ambassadeurs de notre profession. Je souhaite également remercier toutes nos collaboratrices tous nos collaborateurs et partenaires, notre directeur, ainsi que mes collègues du comité. Je souhaite à toutes et à tous une très belle année, beaucoup de joie, de bonheur et surtout une très bonne santé.



Image : La soirée de gala des 50 ans d'AgriJura a réuni les anciens présidents d'AgriJura.

De gauche à droite : Nicolas Pape président de 2018 à aujourd'hui, Jean Paupe de 1984 à 1992, Claude Ackermann 1992 à 2002, Philippe Jeannerat 2010 à 2018 et François Monin directeur actuel.

Manquent sur la photo : Vincent Eggenschwiller 2002 à 2010 et les présidents disparus Henri Cuttat 1975 à 1978 et Luc Fleury 1979 à 1984.

2. 1975 – 2025 : 50 ans d'évolution pour l'agriculture jurassienne

Il y a 50 ans, naissait la Chambre d'agriculture du Jura. Fondée dans le sillage du plébiscite pour la création du canton du Jura, l'organisation faitière des exploitations agricoles du territoire cantonal célèbre son demi-siècle.

Le 24 janvier 1975, de nombreux représentants de l'agriculture jurassienne fondaient la Chambre d'agriculture du Jura. Présidée dans ses premières années par Henri Cuttat, l'organisation avait pour mission de défendre le secteur primaire sur le territoire du futur canton, de fédérer les intérêts agricoles dans les discussions politiques des Constituants et de faire porter, par l'intermédiaire des élus fédéraux, la voix du Jura agricole à Berne.

Si les objectifs liés à l'établissement du canton sont désormais obsolètes, la « Chambre », rebaptisée AgriJura en 2018, poursuit aujourd'hui un idéal similaire. Elle fédère les acteurs du monde rural – principalement les exploitations agricoles situées sur le territoire cantonal – et promeut une vision d'une agriculture axée en priorité sur la production de denrées alimentaires, tout en s'adaptant aux exigences de son époque. Depuis cinq décennies, la lutte pour des prix rémunérateurs permettant aux familles paysannes de réduire l'écart avec les autres catégories socio-professionnelles reste un enjeu central. Le premier rapport annuel de 1976 évoquait d'ailleurs des revendications liées à la fixation des prix nationaux de production. Aujourd'hui encore, la faiblesse des revenus dans l'agriculture est un problème majeur et l'écart s'est encore creusé avec le reste de la population. En moyenne, le revenu horaire des agriculteurs n'excède pas 17.- de l'heure.

Avec 886 exploitations professionnelles recensées, le secteur agricole jurassien dispose de structures entrepreneuriales adaptées pour relever les défis des 50 prochaines années. Bien que les problématiques de rentabilité et de trésorerie demeurent d'actualité à court terme, les bases nécessaires pour affronter l'avenir sont solidement établies.

Un paysan pour plus de 100 personnes

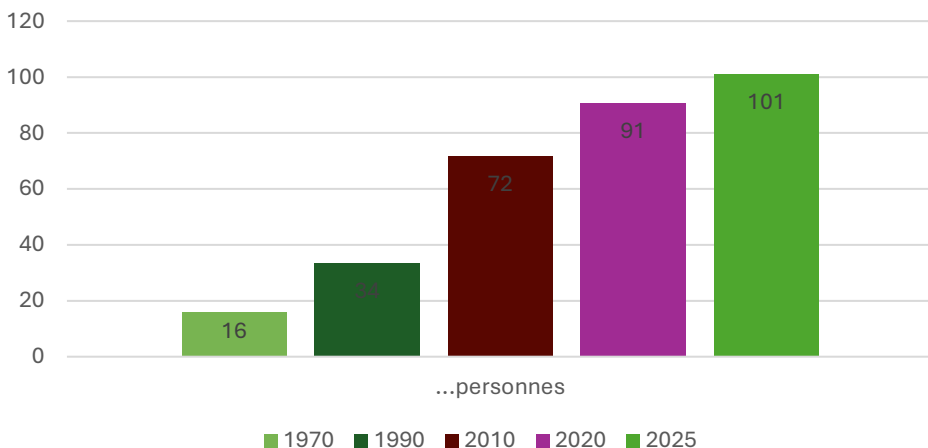
Selon un calcul de la chambre d'agriculture effectué en 1990, pour une population de 6,7 millions de personnes, 130'000 paysans et un taux d'approvisionnement de 64,9%, un producteur nourrissait 34 personnes. Soit

deux fois plus que 20 ans avant (1970). AgriJura a refait le même calcul en 2025, et ce même producteur nourrit aujourd'hui 101 personnes.

Entre 1970 et 2025, moins d'un quart seulement des exploitations agricoles ont été préservées en Suisse. Dans le même temps, la population suisse a augmenté de plus de 140%, alors que le taux d'auto-provisionnement, malgré quelques fluctuations, n'a quasiment pas évolué.

Vu sous cet angle, le paysan a 6 fois plus de valeur qu'il y a 50 ans. On pourrait donc s'attendre à une augmentation de la valeur de production de l'agriculture, mais non. Malgré une hausse de la demande, la valeur de la production, toujours plus exigeante et de qualité irréprochable, est en baisse. Les prix des aliments sont bradés pour les producteurs et les consommateurs ne se retrouvent pas dans des produits toujours plus chers.

Un paysan suisse nourrit...



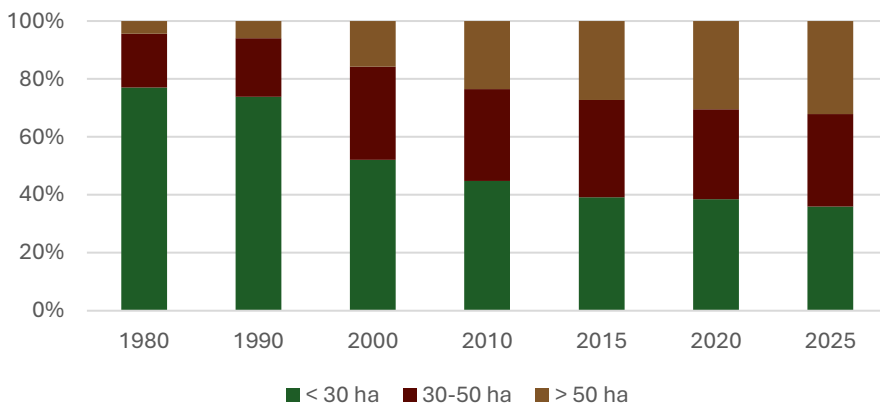
Un tiers des exploitations exploite plus de 50 hectares

Si le canton a évolué en 50 ans, l'agriculture n'est pas en reste. En 50 ans, près de la moitié des exploitations jurassiennes a disparu. Celles qui ont résisté se sont agrandies et la moyenne des exploitations a plus que doublé passant de 18 ha en 1975 à plus de 42 ha aujourd'hui. Ce qui place le canton du Jura bien au-delà de la moyenne suisse (22 ha par exploitation).

En s'agrandissant, les exploitations se sont modernisées et spécialisées. La mécanisation a remplacé une partie de la main d'œuvre et les choix cultureux

s'y sont adaptées. Le nombre de travailleurs à plein temps a baissé au même rythme que le nombre de ferme pour atteindre environ 1400 emplois en 2024 (près de 3'000 emplois au total). Ici aussi, c'est la moitié moins qu'il y a 50 ans, mais cela représente toujours 7% de la population active du canton, ce qui démontre l'importance du secteur pour l'économie régionale. La part d'exploitations de plus de 50 ha a fortement augmenté, absorbant le déclin des petites exploitations. En 2025, le paysage agricole jurassien comprend un tiers d'exploitation de chaque catégorie (>50ha, 30-50 ha, et < 30 ha).

Evolution de la taille des exploitations jurassiennes



3. L'année 2025 sous revue

Politique agricole

Si l'année 2025 fut plutôt une année de transition sur le thème de la politique agricole et des paiements directs, AgriJura a tout de même participé et fait remonter ses aspirations pour 2030 via les représentants de l'USP, des jeunes agriculteurs ou encore des Producteurs Suisses de Lait (PSL). Ces organisations participent notamment au groupe de réflexion mis en place par l'OFAG pour la révision de la future PA. En début d'année, le traditionnel paquet d'ordonnances agricoles a surtout permis de placer quelques messages forts en vue de la future révision. Si l'ordonnance sur les paiements directs n'était pas touchée, des revendications concernant la protection douanière pour les céréales panifiables ont notamment été émises. Il fut rappelé que les coûts liés à la trajectoire de réduction ont particulièrement touché les producteurs de grandes cultures et de plaine. L'augmentation de la taxe douanière est nécessaire au-delà du montant maximum de 23.-/dt. En effet, si nous voulons atteindre l'objectif minimal de 60.- pour des prix de référence en blé panifiable, la protection douanière et le premier rouage à adapter. Pour les prix seuils d'entrée sur sol suisse des céréales fourragères, une augmentation de 4.- fut exigé. Au centre de ce paquet d'ordonnances, la révision de l'ordonnance sur l'élevage était un point fort. Si les travaux en commun avec les organisations d'élevage ont mené à des solutions globalement satisfaisantes, des points d'attention ont été soulevés, notamment les soutiens aux organisations d'élevage. L'amputation de 300'000.- pour la Fédération Suisse du Franche-Montagne était ici au centre des préoccupations.



Point de vue



Vincent Boillat,
Vice-président d'AgriJura

Dicastère diversification, développement et relations nationales

Politique agricole

2026 sera une année clé pour définir la politique agricole au-delà de 2030, avec la mise en consultation du message du conseil fédéral au 4ème trimestre 2026

L'USP souhaite mettre l'accent sur les marchés, qui génèrent 80% du chiffre d'affaires des exploitations agricoles suisses. L'objectif d'aller chercher 2 milliards de plus sur les marchés est louable. Mais quand on voit les développements actuels dans le marché laitier et des porcs, on se rend compte qu'il devient urgent de trouver un moyen de gérer les quantités produites. Ce n'est qu'avec une gestion de l'offre en main des producteurs qu'il sera possible de créer de la valeur ajoutée sur le long terme pour les familles paysannes

Pour le Jura et les régions périphériques, un assainissement des marchés uniquement par le prix entraînerait des conséquences dévastatrices. On assisterait à une concentration des volumes sur le Plateau suisse et à proximité des transformateurs. Des régions où l'intensité de la production est déjà fortement critiquée

AgriJura s'engagera donc pour promouvoir une utilisation raisonnée des ressources, une valorisation optimale des herbages par une production laitière décentralisée et une gestion de l'offre en main des producteurs. La nouvelle politique agricole devra répondre à ces attentes, il en va de la crédibilité de l'agriculture suisse et de la pérennité des familles paysannes jurassiennes.

Epizooties

Le début de l'année 2025 a vu l'épidémie de la langue bleue se poursuivre avec notamment des répercussions sur les vêlages de début d'année. Les veaux mort-nés, avec des troubles neurologiques et de la vision étaient en surabondance. Les effets sur la production étaient également encore perceptibles. Ceci a notamment amené la caisse des épizooties à revoir son modèle de financement. AgriJura a plaidé pour un maintien des dédommagements à 90% des bêtes et une adaptation des cotisations plutôt que pour une baisse des prestations.

Dès l'été, c'est la dermatose nodulaire contagieuse (ou LSD) qui a noyauté les discussions dans le milieu agricole. Avec un rôle de vecteur d'information, AgriJura s'est engagé en collaboration avec le Service cantonal des affaires vétérinaires à expliquer la situation et vulgariser les informations obtenues. Les pouvoirs décisionnels et la répartition des responsabilités entre cantons et Confédération ont été précisées. Un état des lieux mensuel sur le front des épizooties a également été instauré et communiqué aux agriculteurs via les canaux de communication. La situation sur le front des épizooties fut également un thème central des assemblées de fin d'année. En fin d'année, c'est la préparation de l'estivage, ou pacage, transfrontalier qui a occupé la défense des intérêts des agriculteurs jurassiens, la situation de la dermatose en France voisine étant particulièrement à risque.



Image : Séance d'information sur la DNC avec 180 agriculteurs, organisée par le SCAV et AgriJura. Le nouveau chef de service - Lionel Bertholet – tente de rassurer les agriculteurs tout en rappelant les conséquences sanitaires et économiques d'une hypothétique épidémie.

Grands prédateurs

La présence du loup a été prouvée en 2021 dans notre canton. C'est un souci supplémentaire pour tous les éleveuses et éleveurs. AgriJura s'est engagé dès lors au sein du groupe de travail nommé par le Gouvernement jurassien et chargé uniquement de la mise en place des mesures de protections contre les grands prédateurs pour les ovins, caprins et cervidés. Dès février 2025, ce sont les nouvelles ordonnances édictées par la Confédération qui ont donné du fil à retordre au groupe du travail. L'élevage des chiens de protection et de leur subventionnement posent passablement de questions dans les milieux avec des insécurités financières. De plus, l'impossibilité de dédommager les animaux par les cantons lorsqu'ils n'étaient pas protégés selon les conditions de la Confédération suscite pas mal de craintes pour AgriJura. Le début d'année 2026 montrera justement que ces craintes étaient justifiées avec toute une série d'animaux qui n'ont pas pu être dédommagés.

Certains agriculteurs ont participé également à une étude comportementale sur des troupeaux de jeunes bovins estivés en zone avec présence de loup avérées, et en zones sans prédation (dans le Jura). Si le nombre d'animaux et les facteurs confondants ne permettent de tirer des conclusions hâtives, il fut tout de même démontré que les phases de vigilance et de repos étaient modifiées par la présence du loup. L'augmentation de la vigilance se situe aux alentours des 5% de temps durant la nuit notamment, ce qui influence le bien-être des animaux.



Point de vue

Corentin Marchand,

Dicastère Environnement, faune sauvage,
Parc du Doubs

Le loup, une lutte perpétuelle

Grâce à l'adoption de la régulation préventive du loup en 2022 par le parlement pour donner suite à revendications agricoles, il a été possible d'abattre davantage de loups pour soulager les régions les plus touchées (env. 60 loups en 2023, 100 loups en 2024, chiffres 2025 suivront). Malgré cela, la population de loups est toujours supérieure à 200 loups et reste une menace perpétuelle pour les animaux de rente.

Le nombre d'animaux de rente prédatés par le loup et indemnisés par l'OFEV a atteint 1'800 en 2022 et est redescendu autour de 1'000-1'200 animaux par année pour 2023 et 2024. Cependant, pour être comptabilisés et indemnisés, les ovins et caprins doivent être protégés par des clôtures réglementaires ou des chiens de protection. Les efforts et contraintes à fournir pour protéger son troupeau ne sont pas rétribués à leur juste valeur et demandent des investissements considérables. Finalement, l'agriculture suisse n'a que les désavantages de vivre avec des loups pour aucune récompense en échange.

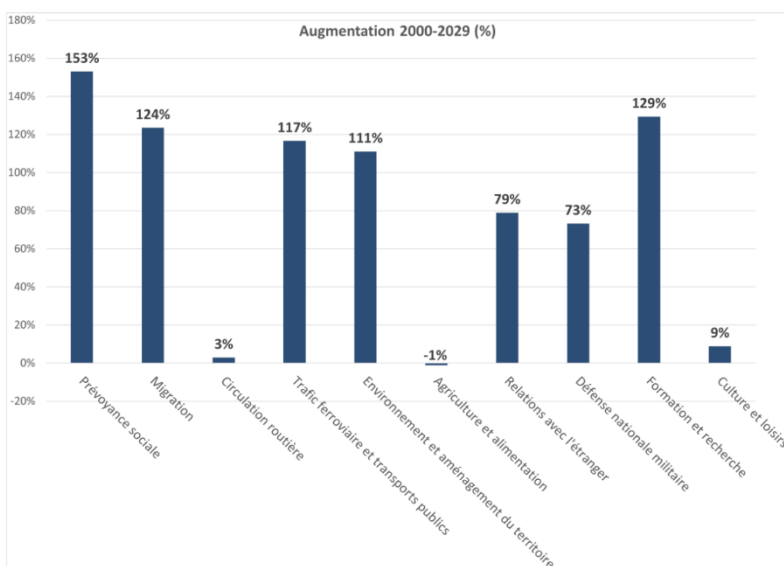
Une mobilisation agricole soudée et forte sous la coupole fédérale a permis de modifier la législation, mais cela reste encore insuffisant. Le loup s'adapte plus vite que l'administration.

Finances fédérales

Si les exercices de pompiers budgétaires en fin d'année ont, une fois n'est pas coutume, épargné l'agriculture tant au niveau cantonal que fédéral, la défense des moyens destinés à notre métier était au centre de la fin d'année. En effet, le paquet d'allègement budgétaire qui doit être permettre à la Confédération d'économiser plus de 2 milliards à l'horizon 2027, était au centre des débats du Conseil des Etats lors de la session d'hiver.

Si les votes sont plutôt satisfaisants, l'agriculture n'est pas encore totalement épargnée. Il s'agira lors du traitement par le Conseil national de corriger les coupes restantes pour notre milieu, notamment les 3.5 millions pour la promotion et qualité des ventes.

Graphique : Evolution des dépenses fédérales depuis 2000 et leur projection à l'horizon 2029



Depuis plus de 25 ans, le budget agricole national est resté stable, alors que les dépenses de la Confédération ont augmenté de 80 %, soit 40 milliards de francs. Si l'on tient compte du renchérissement, les dépenses pour l'agriculture ont même diminué. Comme les exigences pour obtenir des paiements directs augmentent d'année en année, les familles paysannes fournissent en réalité toujours plus de travail pour la même rémunération. De

plus, les salaires horaires et les revenus comparables sont si bas que le Conseil fédéral aurait le devoir d'augmenter les indemnités plutôt que de faire des économies. Il est donc juste de ne pas faire payer à l'agriculture les dépenses excessives engagées dans d'autres domaines. Les mesures du programme d'allègement et la pression supplémentaire qu'elles exercent sur l'agriculture indigène ne sont en outre pas compatibles avec les concessions tarifaires prévues dans le cadre de l'accord avec le Mercosur.

Finalement, pour 2026, lors du débat budgétaire, le Parlement a décidé d'augmenter certaines dépenses dans le domaine de l'agriculture. Ainsi, le budget destiné au financement de la contribution à des cultures particulières sera augmenté de 1,4 million de francs pour les plants de pommes de terre. Plus important pour le Jura, le budget destiné au financement de la vaccination contre la langue bleue est reconduit pour 2026 à hauteur de 10 millions. Enfin, en ce qui concerne la recherche et la vulgarisation agronomique, les coupes budgétaires prévues pour le FiBL ont été annulées et Agridea a même bénéficié d'une augmentation des moyens financiers.

Marché laitier

AgriJura a utilisé l'ouverture de la Foire du Jura à Delémont pour tirer la sonnette d'alarme sur le marché laitier suisse, en particulier dans le Jura, face à une baisse drastique des prix du lait prévue pour début 2026 (environ 50 ct/litre), un niveau historiquement bas qui reviendrait à produire à perte. L'organisation souligne que ces prix n'ont pas été vus depuis la crise laitière de 2015 et qu'ils sont insuffisants pour couvrir les coûts de production, alors que les salaires dans l'agriculture sont déjà très modestes. AgriJura dénonce la pression accrue de l'offre, liée à de très bonnes récoltes fourragères et au retour en santé du cheptel après les difficultés de 2024, qui augmente les volumes sans que la demande suive. Elle rappelle que la demande intérieure et à l'exportation reste faible, avec notamment une baisse des exportations de Gruyère AOP vers les États-Unis, accentuée par de droits de douane élevés sur les produits suisses. AgriJura rejette la solution d'un abattage massif du cheptel, qu'elle juge non viable pour la durabilité de la filière et du paysage agricole. Elle demande des mesures d'urgence et des aides exceptionnelles pour soutenir les exploitations laitières face à cette crise conjoncturelle. Parmi les revendications, AgriJura souhaite que les aides économiques soient ajustées pour que les producteurs jurassiens bénéficient d'un traitement équitable, similaire à d'autres secteurs confrontés à des difficultés économiques. Elle a mis aussi en avant la nécessité de valoriser les herbages locaux et de maintenir l'activité agricole dans les zones rurales, au-delà de la seule gestion des volumétries de lait.



Image : La fête des Paysans a mis en lumière la production bovine dans le canton avec un concours d'élevage, mais aussi la présence de jeune bétail

En fin d'année, la situation s'est empirée et le thème est devenu récurrent. L'organisation a poursuivi ses engagements et contacts permanents avec les organisations faitières du lait, a appelé à la solidarité entre producteurs durant la crise et à une baisse de la production de façon partagée. Les réflexions et stratégies individuelles au plus haut de la crise n'aideront pas les producteurs et la branche à se stabiliser. L'objectif est perpétuellement même, revenir rapidement en 2026 à une situation de marché assainie.

Elections cantonales 2025

En fin d'année 2025, le canton du Jura renouvelait ses autorités politiques. Si la politique agricole est fédérale, de nombreux sujets et décisions cantonales influencent le quotidien des agriculteurs de la région. On peut citer à titre d'exemple : l'aménagement du territoire, la protection contre les dégâts de la faune sauvage, les soutiens cantonaux à l'élevage, le budget annuel des investissements à charge de l'économie rurale, la fiscalité ou encore le soutien aux démarches alimentaires favorisant le local. Ainsi, une représentation et une sensibilité agricole sur l'ensemble de l'échiquier politique est nécessaire pour faire passer nos messages au sein des groupes parlementaires pour ce qui est du législatif. Au sein du Gouvernement jurassien, et pour la première fois en 2025 depuis l'entrée en souveraineté du canton du Jura, le monde agricole n'était pas représenté par un ou une Ministre ayant grandi sur une ferme.

Si AgriJura n'a pas pour habitude de soutenir des candidatures personnelles, elle reste toujours à disposition de l'entière responsabilité des candidats « agricoles ». Des appels sur les différents canaux de communication à voter pour une représentation forte de notre milieu ont été mis en place durant la campagne. Les résultats finaux sont réjouissants pour notre profession. En effet, le nombre de députées et députés du milieu agricole au sens strict est de 14, à savoir près d'un quart de l'hémicycle. Lors de la précédente période, ils étaient au nombre de 8 élus, ce qui représentait déjà une force importante. Dans le détail, 6 élus et 2 suppléants proviennent de l'UDC, 4 et 1 du parti du Centre, 2 députés et 1 suppléant tant au PLR qu'au PCSI, et finalement 1 suppléant chez les Verts. AgriJura a félicité l'ensemble des nouveaux élus et se réjouit de travailler avec eux entre 2026 et 2030.

Du côté du Gouvernement jurassien, si le Ministre en charge de l'agriculture, M. Stéphane Theurillat, est reconduit et restera le répondant principal à l'écoute de notre profession, AgriJura salue l'élection du nouveau Ministre Jean-Paul Lachat qui aura la charge de l'environnement. AgriJura est convaincu qu'en sa qualité d'ancien Secrétaire générale de la Chambre et ancien Chef de service de l'économie rurale, il saura rester à l'écoute de notre profession. Nous le remercions aussi pour les nombreuses années de collaboration au service du milieu agricole.



Images : A droite, lors de la soirée de gala, le Ministre Stéphane Theurillat a salué le travail d'AgriJura pour fédérer le monde paysan, ainsi que son rôle de partenaire de l'Etat. Ses mots à l'égard de la profession furent salués. A gauche, Jean-Paul Lachat, alors chef de service de l'agriculture salue les familles paysannes qu'il aura côtoyées plus de 35 ans.

Déménagement et nouveau départ

2025, année des 50 ans aura été marqué par des réalisations pour votre chambre d'agriculture. Si les festivités du 50^{ème} furent assurément un moment de convivialité et de promotion de l'agriculture, que le film retraçant 50 années de luttes paysannes marquera encore ces prochains temps au titre de garde-mémoire ou encore que les changements des supports de communication - dont ce rapport annuel - donnent une image moderne, la réalisation qui traversera quelques décennies est assurément le nouvel espace dédié à AgriJura et ses filiales. Achievé par un déménagement fin 2025, ce changement plus que symbolique ponctue le jubilé par une projection dans l'avenir. Les agriculteurs jurassiens membres deviennent ainsi propriétaires de leurs locaux en investissant dans la pierre – plutôt dans le bois - dans un complexe dédié au monde rural et à l'alimentation au cœur du Jura. Situé à Glovelier sur la place du Café de la Poste, les nouveaux bureaux permettent d'accueillir près de 15 collaboratrices et collaborateurs, d'organiser des séances de comités agricoles et de recevoir les familles paysannes en rendez-vous dans de bonnes conditions. Cet achèvement permet également de pérenniser la collaboration avec l'AJAPI, organisme de contrôles indépendant, avec Gestion et Conseil et de faire fructifier les prestations des filiales Terrentraide et Prestaterre. Déjà présent sur site avec les marchés de bétail, ce bâtiment est un nouveau départ pour AgriJura et une projection dans les 50 prochaines années de défense professionnelle, avec des agriculteurs unis et engagés pour leur profession.

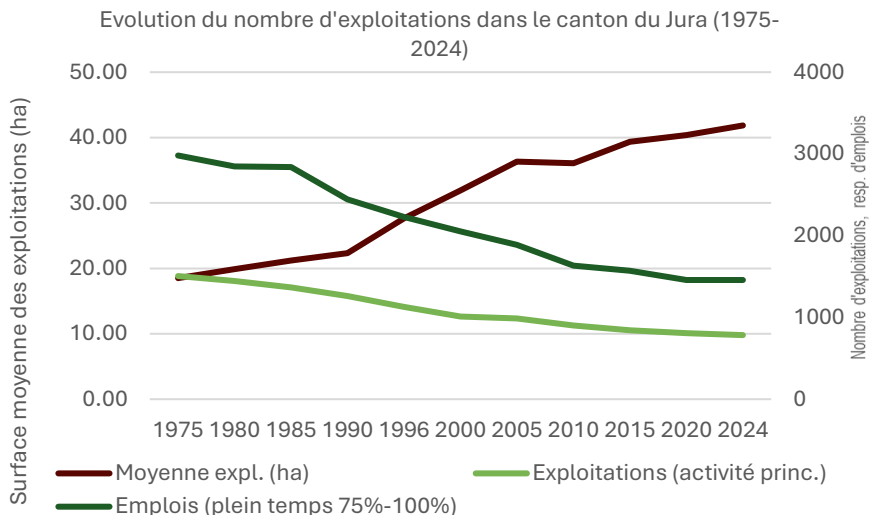


Image : Bâtiment de Poste Area en phase finale de construction avec les bureaux en propriété d'AgriJura à l'étage, vu depuis la route principale du village de Glovelier

4. Statistiques de l'agriculture jurassienne

Données : ECR et OFS

	Unité	1999	2003	2007	2020	2024	2025
Exploitations agricoles							
Exploitations recensées	u.	1'144	1'089	1'066	917	884	886
Dont exploitations PER		1097	1006	968	730	679	685
Dont exploitations BIO	u.	47	83	98	187	205	201
Communautés d'exploitations	u.		45	52	37	38	35
SAU totale (sans pâturages communaux)	Ha	39'301	40'141	40'289	40344	40630	40689
Emplois	u.	n. d.	3530	3049	2825	2750	n. d.
Dont emplois à plein temps	%		58.2	57.2	52.0	53.0	n. d.
Production végétale							
Prairies (toutes catégories)	Ha	17'580	19'058	19'606	19537	19519	19402
Pâturages (sans communaux)	Ha	8'290	9'220	9'555	9581	9600	9599
Pâturages d'estivage	Ha			5'791	5791	5791	5791
Céréales panifiables	Ha	4'400	3'690	2'651	3493	3609	3725
Céréales fourragères	Ha	4'330	3'900	3'788	2201	1937	1871
Maïs-grain	Ha	313	379	208	241	228	272
Maïs d'ensilage et maïs vert	Ha	2'132	2'158	2'391	2151	2259	2335
Oléagineux	Ha	890	890	972	1100	1336	1342
Pois / Féverole	Ha	105	198	168	452	182	155
Pommes de terre	Ha	109	79	56	26	38	40
Betteraves sucrières	Ha	334	291	339	565	641	695
Betteraves fourragères	Ha	145	111	75	29	25	31
Tabac	Ha	35	50	40	36	35	32
Surfaces à litière, haies et bosquets	Ha	252	262	280	474	517	520
Production animale							
Bovins totaux	u.	55'715	57'261	58'745	57674	59117	59100
Vaches	u.	20'215	21'439	22'770	22988	22894	22943
Vaches laitières	u.		15'588	15'610	15003	14186	14065
Autres vaches dont allaitantes	u.			6'282	7985	8708	8878
Génisses et taureaux de + 1 an (dès 2009 y c. engraissement)	u.	13'572	13'622	13'542	15'260	16'213	16'089
Génisses et taureaux de - 1 an (dès 2009 y c. engraissement)	u.	9'540	8'741	8'517	19'426	20'010	20'068



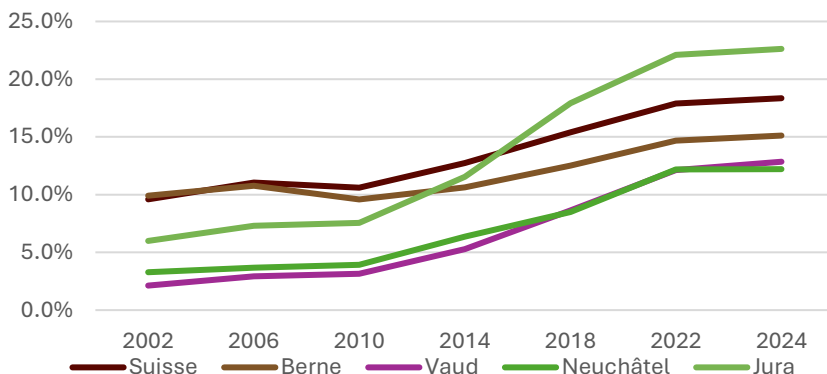
Source : OFS

Le nombre d'exploitations agricoles dans le Jura a augmenté de 2 unités en 2025 pour s'établir à 886 exploitations. L'évolution structurelle s'est relativement stabilisée. Entre 2014 et 2024, le Jura a perdu un peu plus de 5% des exploitations agricoles, contre près de 13% au niveau Suisse. En 2024, le Jura reste le canton avec la plus grande surface par exploitation (chiffres OFS).



Image : Malgré le nombre en baisse d'exploitations, la ruralité reste forte et motrice dans canton, ici avec le Swing Rock Ajoie.

Part de bio dans la SAU



Source : OFS

En 2024, le bio poursuit son essor avec plus de 21% des exploitations jurassiennes. La surface bio représente aussi plus de 22% de la SAU du canton, ce qui fait que le Jura est le canton romand avec la plus forte part de surface cultivée selon le mode biologique (chiffres OFS, pas encore disponibles pour 2025). Les chiffres fournis pour ECR pour 2025 nous indiquent néanmoins une légère baisse du nombre d'exploitations BIO (-4 unités) au profit des exploitations PER (+6 unités).



Point de vue

Thierry Blaser

Dicastère techniques agricoles
Et énergies renouvelables



Techniques agricoles et énergies renouvelables

Les agriculteurs n'ont sans cesse cherché à améliorer les méthodes de travail que ce soit pour les récoltes, le conditionnement des fourrages, le travail du sol et surtout les soins apportés aux cultures. Ces techniques sont sans cesse en évolution mais il est important de laisser le temps à l'adaptation et le bon sens de la pratique. Les techniques agricoles dans les cultures visent à produire efficacement tout en préservant les sols, l'eau et la biodiversité, avec une forte orientation vers la durabilité.

Parallèlement, l'agriculture jurassienne contribue de plus en plus au développement des énergies renouvelables. Les exploitations agricoles produisent surtout de l'énergie solaire, grâce à des panneaux photovoltaïques installés sur les toits des bâtiments agricoles. Elles produisent aussi du biogaz, produit à partir du lisier, du fumier et des déchets organiques, pour générer de l'électricité et de la chaleur. Ce méthane est également utilisé dans les canalisations gazières. Ce qui est regrettable, c'est que les investissements sont onéreux par rapport aux prix final payé à l'agriculteur.

5. Météo et récoltes

Source : rapport de la station phytosanitaire 2025

La température moyenne de l'année 2025 est supérieur de 1.4°C à la valeur de référence (moyenne 1991-2020). La somme de précipitations est dans la moyenne avec 1073 litres/m² (la norme est de 1046 mm). Ce sont les mois d'août à fin novembre qui ont été les plus arrosés, avec un record de 134 mm pour le mois d'août. Les mois de février à fin juin ainsi que décembre ont été plus secs que la norme (le déficit cumulé depuis début janvier à la fin juin est de -151 mm). 2025 a été une année ensoleillée avec +209 h d'ensoleillement par rapport à la norme, pour arriver à un total de 2055 heures.

L'hiver 2024-2025 a été plutôt doux. Les températures moyennes des mois de janvier et février sont supérieures à la moyenne. Les températures les plus basses ont été observées à mi-janvier avec des gelées moyennes (-7 °C le 14.01.2025).

Le printemps a été sec (40% de précipitation en moins que la norme) et plus chaud de 1.2°C. Il n'y a pas eu de journée chaude, les amplitudes thermiques étaient très faibles. La végétation était en retard (stades phénologiques) comparée aux printemps précédents. La dernière nuit avec des températures inférieurs à 0°C a été enregistrée le 18 mars. Ces conditions ont été très propices pour les cultures d'automne, la pression maladie étant très faible.

L'été a été humide, surtout les mois de juillet et août (242 mm). Les moissons ont été entravées par les pluies entre mi-juillet et début août. La température moyenne a légèrement dépassé la norme durant ces deux mois (+0.5°C). Juin était très chaud avec +3.6°C.

L'automne a été très humide avec 104.7mm de pluie de plus que la norme. Il y a eu deux créneaux pour effectuer des semis dans de bonnes conditions, La deuxième décade d'octobre et lors de la première moitié du mois de novembre. Le 10 novembre a été marqué par le premier jour de gel à la station météorologique de Fahy. Le 22 novembre, la température de -9.3°C a été mesurée, ça correspond au jour le plus froid en 2025.

Graphique : observations météorologiques à la station Météo Suisse de Fahy en 2025

Légende :

- histogrammes : pluviométrie en mm (échelle de gauche)
- lignes brisées : températures minimum, moyenne, maximum en °C (échelle de droite)

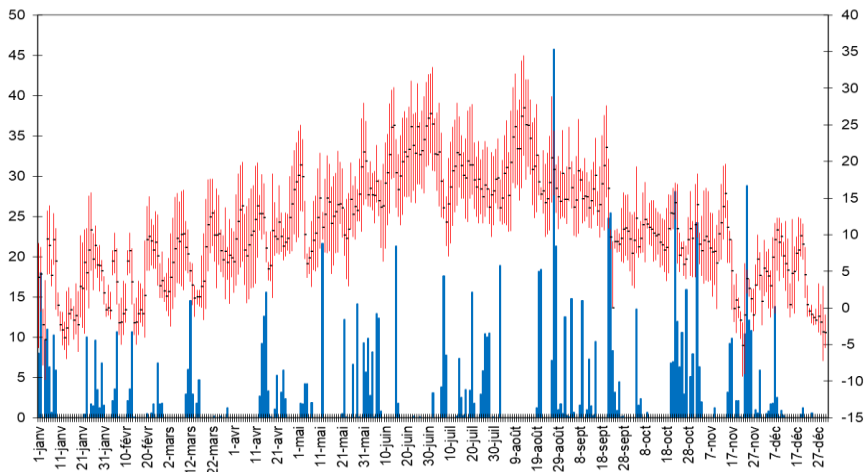


Image : Si juin fut chaud et sec, ce ne fut pas le cas lors du week-end du 6-8 juin.

6. Economie végétale

Evolutions des surfaces

Ci-dessous vous trouvez les surfaces annoncées lors du recensement fédéral en 2025 ainsi que l'évolution par rapport à la moyenne à 5 ans (source : service de l'économie rurale).

	Surface en Ha		Evolution en %
	Moyenne 5 ans (21-25)	2025	
SAU totale (sans pâturages communaux)	40'473	40'689	1 
Prairies (toutes catégories)	19'438	19'402	0 
Pâturages (sans communaux)	9'545	9'599	1 
Pâturages d'estivage	5'791	5'791	0 
Céréales panifiables	3'642	3'725	2 
Céréales fourragères	2'024	1'871	-8 
Maïs-grain	247	272	10 
Maïs ensilage et maïs vert	2'227	2'335	5 
Oléagineux	1'277	1'342	5 
Pois protéagineux / Féverole	238.5	155	-35 
Pommes de terre	36.5	40	10 
Betteraves sucrières	615.25	695	13 
Betteraves fourragères	24.75	31	25 
Tabac	34	32	-6 
Surfaces à litière, haies et bosquets	505.25	520	3 

La surface de céréales fourragères est en constante diminution et ce depuis de nombreuses années. Des prix non rémunérateurs en sont la cause principale. Seul le maïs grain voit sa sole augmenter de 10%.

Généralement, les surfaces dédiées aux sarclées sont en augmentations et ce au détriment des protéagineux et des céréales fourragères.

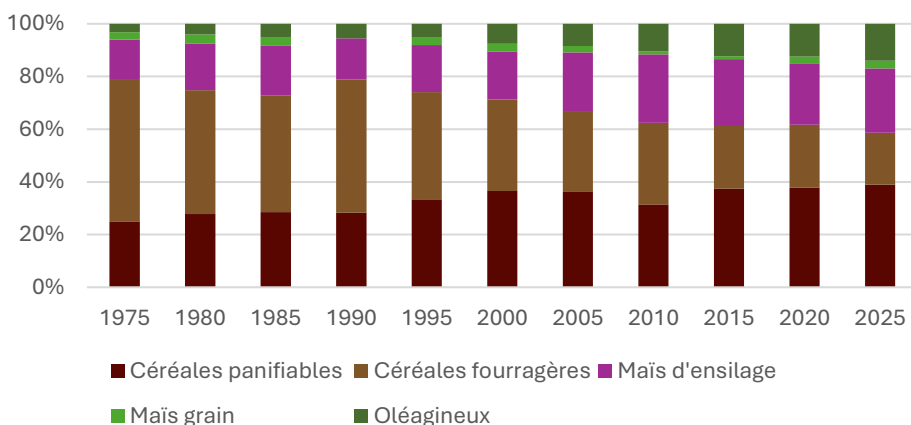
Dans le tableau ci-dessous vous trouvez les tonnages réceptionnés par les différents centres collecteurs qui répondent à notre enquête. Nous les remercions pour leur collaboration. Il manque également les volumes qui sont stockés sur les exploitations (principalement des céréales fourragères).

Produit	En tonnes		évolution en %
	Moyenne 5 ans (21-25)	2025	
Orge	4'169	3'934	-6 
Avoine	179.2	166	-7 
Triticale	1'033	1'379	33 
Maïs grain	502.2	1'166	132 
Blé fourrager	2'276	2'414	6 
Blé panifiable germé et autres	524	480	-8 
Total céréales fourragères	8'782	9'539	9
Seigle panifiable	354	533	51 
Epeautre	846	806	-5 
Blé panifiable	11'927	15'970	34 
Total céréales panifiables	13'127	17'309	32
Total céréales	21'909	26'848	23
Colza	2'983	3'313	11 
Tournesol	304.4	442	45 
Soja	92	161	75 
Total oléagineux	3'380	3'916	16
Pois	114.8	96	-16 
Féverole	41.2	62	50 
Total protéagineux	156	158	1

L'année 2025 restera dans les annales du point de vue des quantités récoltées. Il faut relativiser les évolutions exprimées en pourcentage. Dans la moyenne des 5 dernières récoltes, l'année 2024 a laissé des traces.

Les quantités de maïs grains réceptionnés témoignent d'une très bonne année pour la production fourragère. En effet la météo a été propice aux herbages autant d'un point de vue quantitatif que qualitatif. Les rendements en maïs ensilage étant également excellent, passablement de surfaces dédiées à l'ensilage se sont finalement battues.

Evolution des cultures jurassiennes



Betteraves

Les surfaces de betteraves ont augmenté en 2025 par rapport à 2024, pour s'établir à 695 ha de betteraves sucrières (641 ha en 2024) et 31 ha de betteraves fourragères (25 ha en 2024). Le nombre de betteraviers s'élève désormais à 119 en 2025 contre 105 en 2024. Le quota de sucre dans le canton du Jura avoisine les 8'200 tonnes de sucre pour l'année 2025. Les quantités livrées définitives ne sont pas encore connues à l'heure d'écrire le présent rapport, étant donnée le retard dans les sucreries. En 2024, 4'779 tonnes de sucre ont été produites dans le canton, avec un rendement moyen de 7,5 tonnes par hectare. Le taux de sucre moyen s'élevait à 15,0%, soit le taux le plus bas de ces 10 dernières années.

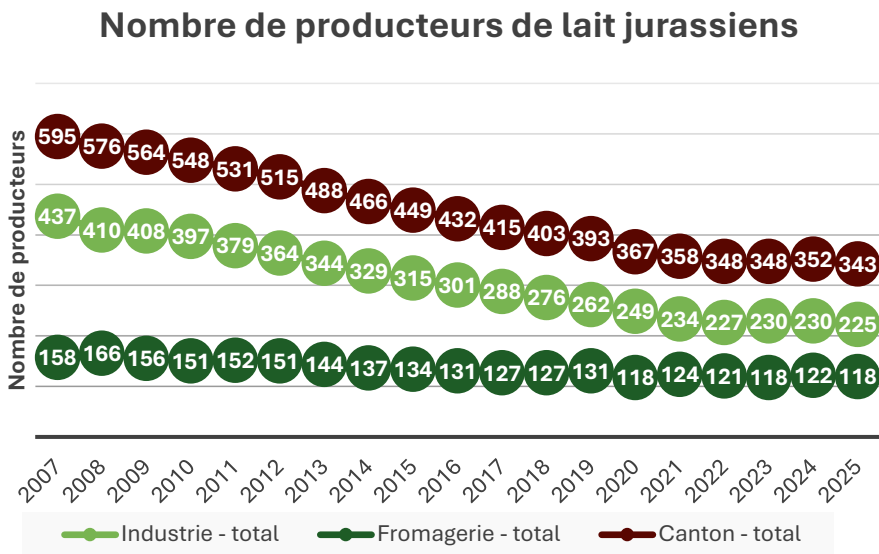
Gare de chargement		Betteraves t	Surface ha	Rendement t/ha	Sucre %	Tare tot. %
Jura	2025	n. d.	667	n. d.	n. d.	n. d.
	2024	36'700	637	58	15.0	12.0
	2023	32'550	566	58	17.2	8.0
	2022	40'310	525	77	16.0	10.5
	2021	31'644	550	57	17.4	9.0
	2020	32'428	572	57	17.8	10.0
	2019	34'634	482	71	17.2	10.7
	2018	26'792	492	54	19.8	7.7
	2017	34'574	466	74	18.9	8.6
	2016	19'040	340	56	18.6	7.0
	2015	19'657	338	58	18.7	4.1
	2014	29'421	365	81	17.7	9.9
Suisse	2025	1'462'378*	16'794	80*	15.7*	7.8*
	2024	1'369'395	18'061	75	15.1	8.8
	2023	1'171'500	16'420	71	15.7	9.5
	2022	1'354'300	15'868	85	15.5	8.3
	2021	1'103'481	16'433	67	16.8	7.0
	2020	1'305'839	17'902	73	16.4	9.0
	2019	1'451'610	17'779	82	16.4	8.3
	2018	1'261'640	18'933	67	17.9	6.6
	2017	1'545'112	19'628	78	17.9	6.6
	2016	1'278'557	19'885	64	17.5	7.6
	2015	1'357'786	20'243	67	18.9	5.0
	2014	1'926'496	21'311	90	17.6	7.3
BIO	2024	3'108	67	46		n. d.
	2023	2'927	54	54	15.6	n. d.
	2022	2'063	46	45	14.8	n. d.
	2021	1'250	53	23	16.7	n. d.
	2020	1'087	64	17	16.4	n. d.
	2019	1'412	41	34	17.5	15.8
	2018	791	27	29	19.7	7.6

Source : Sucre Suisse SA

* chiffres provisoires, état au 20 janvier 2026 (campagne 2025 pas encore terminée)

7. Économie animale

Production laitière



Source : MIBA

Le nombre de fermes laitières a baissé de 9 unités à 343 en 2025. Selon les chiffres, 5 exploitations ont cessé la production de lait d'industrie et 4 d'entre ont arrêté au sein de la filière de lait de fromagerie. 225 exploitations produisent du lait d'industrie (95 en Ajoie, 34 FM et 96 VD) et 118 du lait de fromagerie (41 en Ajoie, 66 FM, 11 VD).

La quantité de lait totale produite dans le canton est stable par rapport à 2024 (-0.426 millions de kg de lait). La production de lait d'industrie se situe au-dessus des 62 mios de kg comme lors des deux dernières années. Le volume de lait de fromagerie est en légère baisse à 28.8 mios de kg de lait.

La moyenne par producteur augmente à 265'486 kg (en augmentation à 276'896 kg en lait d'industrie et à 243'730 kg en lait de fromagerie). Avec 29 millions de kg destinés à la transformation en fromage, la part de lait de fromagerie est au-dessus des 31.5 % du lait produit dans le canton, comme lors des 4 dernières années.

	2007	2012	2015	2020	2024	2025
Total producteurs	595	515	450	367	352	343
Quantités livrées globales (t)	90'827	93'581	94'812	90'727	91'041	91'061
Dont lait de fromagerie (t)	26'486	26'437	25'503	26'720	29'010	28'670
Quantités Ø par prod. (kg)	152'651	81'711	210'694	247'214	261'614	265'486

Au niveau suisse, en 2025 les quantités produites étaient en forte hausse à hauteur de 1.8% par rapport à 2024, selon les chiffres cumulés à fin octobre. Si les premiers mois de l'année marquaient de légères baisses entre 0.5 et 4% en comparaison annuelle, dès le mois de juillet, les augmentations se situent entre 4 et 5%. Les estimations affichent 8% de plus pour novembre et près de 10% pour décembre. L'effectif de vaches laitières se situait en décembre 2025 à 522'004 têtes contre quelque 568'000 têtes en novembre 2016. Avec les gains de productivité, la diminution du cheptel n'a aucun effet sur les quantités produites qui restent donc stables en moyenne pluriannuelle. Elles varient d'une année à l'autre.

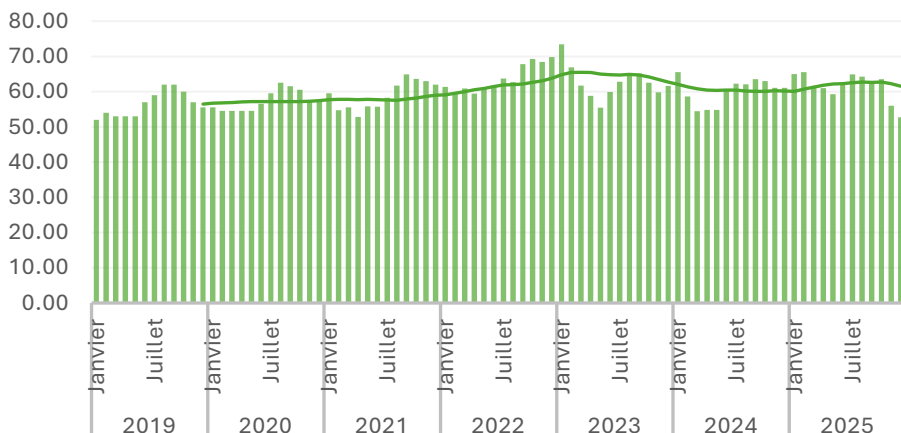


Image : Des nuages à l'horizon sur ces vaches présentes au concours bovin de la fête des Paysans

Pour le lait bio, la production annuelle 2025 s'est élevée à 13'099 tonnes dans le Jura, soit 14.4% de la production jurassienne. Au niveau suisse, la production cumulée de lait bio de janvier à octobre 2022 s'est élevée à 236'001 tonnes. Elle était supérieure de 5'667 tonnes (+2,5 %) à celle de la même période en 2024. Le marché du lait bio reste très stable et sans augmentation notable sur les dernières années. Depuis le début de l'année, 214'953 tonnes de lait bio ont été transformées en produits laitiers bios. Le prix obtenu pour le lait bio chez Mooh atteint 91.6 ct en moyenne sur 12 mois (PSL, octobre 2025). Pour le lait transformé en fromage, les prix relevés par PSL pour la Tête de Moine AOP s'élevaient en octobre 2025 à 85.73 ct par kg en moyenne sur 12 mois et à 92.65 ct pour le Gruyère AOP.

Le prix du lait PER en lait d'industrie dans la région fait l'objet d'un suivi au sein de la région par AgriJura, via des données effectives de paies du lait au sein du rayon Mooh. La situation de surproduction à fin 2025 est uniquement visible sur la fin du graphique avec un prix payé qui plonge sur les deux derniers mois de l'année. La moyenne glissante sur 12 derniers mois est encore stable mais va s'effondrer pour rester aux alentours de 55 centimes à cheval sur 2025-2026. Si la surproduction conjoncturelle actuelle ne peut être assainie que par une réduction drastique de la surproduction, des mesures sont nécessaires à moyen terme pour éviter ces crises cycliques. Seule une gestion plus rigoureuse des quantités permettra d'éviter des périodes aussi dramatiques que celle vécue au moment d'écrire ces lignes (n. d. l. r. en janvier 2026).

Évolution du prix du base PER payé dans le Jura (ct/kg)



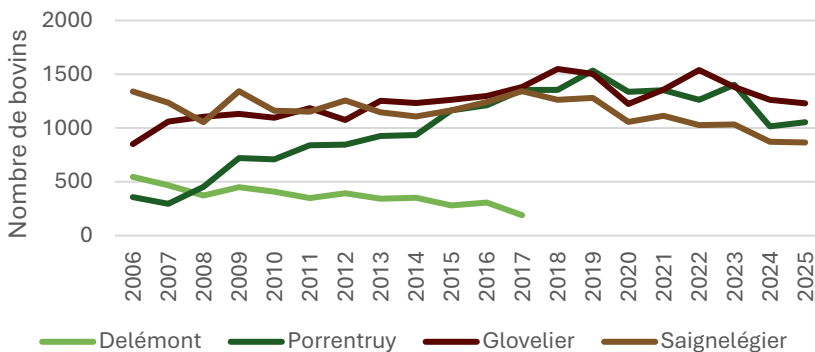
Marchés publics de bétail bovin

Les apports ont été stables avec 3151 bovins commercialisés (-1 par rapport à 2024), soit en moyenne 93 têtes par marché. Le niveau des prix de la viande bovine continue de progresser à un très bon niveau, grâce au système d'importation en vigueur mais aussi grâce à la demande soutenue pour la viande indigène. Les surenchères par rapport à la table Proviande totalisent 710'000.- CHF (poids vif net moyen * n. de bêtes * surenchère moyenne). À relever que les surenchères réalisées peuvent sensiblement différer d'une catégorie à l'autre et surtout d'un marché à l'autre.

		JB	MA	MT	OB	RG	RV	VK	Ø
Prix moyen	2013	5.52	3.26	4.63	4.58	4.46	3.16	2.87	3.74
	2015	5.67	3.95	5.00	4.99	4.87	3.71	3.40	4.17
	2016	5.86	3.65	4.99	5.14	4.92	3.70	3.37	4.18
	2017	6.28	3.84	5.22	5.29	5.11	4.07	3.75	4.57
	2018	6.03	3.74	4.90	4.92	4.73	3.79	3.48	4.22
	2019	5.83	3.99	5.19	5.23	4.93	3.91	3.69	4.38
	2020	6.26	5.00	5.60	5.60	5.40	4.47	4.13	4.83
	2021	6.71	4.85	5.93	5.92	5.67	4.59	4.24	5.12
	2022	6.61	4.90	5.84	6.08	5.74	4.63	4.40	5.18
	2023	6.39	4.28	5.60	5.78	5.41	4.50	4.20	4.91
	2024	6.30	4.25	5.84	5.95	5.45	4.64	4.41	4.99
	2025	6.92	5.57	6.47	6.56	6.22	4.85	4.72	5.40
Enchère moyenne	2013	0.23	0.10	0.07	0.06	0.12	0.16	0.23	0.19
	2015	0.30	0.33	0.12	0.21	0.20	0.24	0.36	0.29
	2016	0.42	0.30	0.17	0.17	0.26	0.26	0.39	0.34
	2017	0.51	0.36	0.11	0.10	0.20	0.34	0.43	0.35
	2018	0.37	0.33	0.07	0.06	0.12	0.30	0.30	0.23
	2019	0.38	0.31	0.07	0.02	0.14	0.32	0.40	0.30
	2020	1.00	0.35	0.29	0.29	0.31	0.48	0.52	0.51
	2021	0.57	0.65	0.31	0.21	0.27	0.37	0.41	0.37
	2022	0.48	0.15	0.21	0.11	0.24	0.36	0.39	0.33
	2023	0.19	0.05	0.14	0.07	0.15	0.25	0.32	0.23
	2024	0.23	0.00	0.28	0.11	0.22	0.36	0.44	0.34
	2025	0.47	0.39	0.34	0.34	0.32	0.00	0.44	0.41
Nombre de bovins	2013	558	27	302	229	636	163	2089	4004
	2015	464	23	283	285	654	151	2013	3873
	2016	515	15	277	313	605	195	2144	4064
	2017	569	18	305	416	661	173	2126	4268
	2018	454	9	227	475	698	131	2174	4168
	2019	496	8	200	453	728	166	2269	4320
	2020	430	1	110	446	588	127	1917	3619
	2021	480	2	184	509	663	146	1840	3824
	2022	425	1	166	506	677	156	1900	3831
	2023	374	2	119	528	707	151	1936	3817
	2024	352	1	96	321	468	159	1755	3152
	2025	323	9	107	309	446	1	1956	3151

Les marchés connaissent donc une bonne situation mais la reprise des volumes habituels ne s'est pas encore faite ressentir en 2025. Le retour aux marchés avec des soutiens cantonaux n'a pas suffi à combler le manque d'animaux général, dû notamment à la langue bleue. Le nombre de marchés 34 plutôt qu'à 35 habituellement tire aussi le total des animaux commercialisés vers le bas. De retour en 2025 sur toute l'année, les aides cantonales sont justifiées non seulement pour inciter les producteurs à fréquenter les marchés, mais surtout comme soutien à l'élevage dans son ensemble, compte tenu du fait que les contributions sont différenciées entre les catégories. Valorisant un peu plus les vaches, ils apportent aussi un soutien substantiel à la production laitière dans ces moments compliqués. La plus-value des marchés reste la transparence des prix. Cette fonction est vitale afin de ramener une partie plus importante du prix final payé par le consommateur directement au producteur. Les marchés publics et autres systèmes d'enchères ont cette fonction et le Conseil des Etats l'a compris en refusant de mettre l'entièreté des contingents d'importation aux enchères, proposition faite dans le cadre du paquet d'allègement budgétaire. Le Parlement jurassien qui avait maintenu contre la proposition du Gouvernement un budget de 340'000.- dédié aux marchés de bétail a aussi démontré une réelle compréhension pour cette plus-value. En 2025, les marchés ont donc permis de générer plus d'un million de francs supplémentaire pour les producteurs jurassiens grâce aux soutiens étatiques et aux surenchères.

Evolution des apports



La place de marché de Glovelier totalise à nouveau le plus d'apports et reste stable par rapport à 2024, malgré un marché de moins que Porrentruy et Saignelégier. Porrentruy a vu plus de bêtes être commercialisées en 2025, alors que les producteurs ajoulots avaient été fortement touchés par les

restrictions liées à la langue bleue fin 2024. Les apports sur Saignelégier sont stables également, malgré un marché annulé en juin.

Place de marché (nombre de marchés)	Nombre d'animaux écoulés sur l'année	Différence par rapport à l'année précédente
Porrentruy	1055	+39
Glovelier	1230	-33
Saignelégier (y compris Les Bois)	866	-7



Image : Visite du Conseiller fédéral Guy Parmelin lors d'un marché à Thoun. Le but était de sensibiliser le chef du département de l'Economie à l'importance des marchés de bétail. début d'année, Proviande avait en effet subi des coupes budgétaires importantes touchant les organisateurs de marchés de bétail, tel qu'AgriJura. Fin d'année, les propositions dans le cadre du paquet d'allègement budgétaire visaient également la production bovine et les marchés de bétail avec le souhait de mettre aux enchères l'entièreté des contingents d'importation de la viande, sans lien aucun avec la prestation indigène.

De gauche à droite : Stefan Muster Responsable des marchés à Proviande, François Monin Directeur AgriJura et vice-président de la CIMP, Guy Parmelin Conseiller fédéral, Ernst Wandfluh Président de la communauté d'intérêt des marchés de bétail (CIMP) et Markus Zemp Président de Proviande

Marchés de moutons

Statistique 2025 des marchés de moutons

Catégorie	Nombre	PV brut moyen (Kg)	Déduction moyenne (Kg)	PV net moyen (Kg)	Prix moyen (Fr./kg PV net)
Agneaux LA < 43 kg	32	45.19	3.13	42.06	6.65
Moutons SM	8	32.38	2.50	29.88	5.79
Agneaux pâturages WP	9	52.56	6.78	45.78	2.83
TOTAL	49				

En 2025, en parallèle du programme d'assainissement du piétin, un seul marché de moutons a pu être organisé dans le Jura. Ce dernier a vu 49 bêtes être vendues par ce biais.



Image : Un mouton brun noir du Jura tout surpris par le monde présent à la Fête des paysans, ou alors par le flash du photographe.

Élevage chevalin

Baromètre du marché, la liste des chevaux a vu 60 sujets transités et 35 être vendus par ce biais. Le prix moyen est en baisse par rapport à l'année précédente à 9'155 CHF. 65% des chevaux vendus sont restés en Suisse, 26% partirent en France et le reste en Allemagne, Belgique et en Suède. Les clients ont acquis leur cheval principalement pour pratiquer l'attelage et/ou l'équitation. Au total, 10 chevaux ont été placés dans différents manèges, 5 ont été vendus durant leur séjour. Le canton du Jura est encore l'unique participant au projet en Suisse. Nous avons pu placer des chevaux en manège durant l'année. En 2025, deux chevaux ont été vendus dans le cadre du projet « Voltero » qui octroie une contribution de 1'000 CHF par cheval vendus pour de l'hippothérapie.



Image : Les chevaux et la polyvalence du cheval Franche-Montagne étaient particulièrement mis en avant lors des journées de samedi et dimanche, ici avec le président de la société jurassienne d'attelage Serge Heusler. AgriJura remercie la Fédération jurassienne d'élevage chevalin et les syndicats présents pour leurs prestations.

Point de vue

Sylvain Quiquerez,

Dicastère productions animales et relations
transfrontalières



Il ne m'a jamais été aussi difficile d'exprimer mon point de vue sur une production de mon dicastère, le marché laitier. Tant l'évolution de ce dernier est déconcertante.

En tant que producteur, j'éprouve de la colère, de la frustration. Nous devrions pouvoir nous réjouir d'une année 2025 exceptionnelle en quantité et qualité de fourrage, mais le spectre de la surproduction nous est brandit. On peut comprendre que cette crise est liée à la conjoncture de plusieurs facteurs : augmentation de la concurrence, droits de douane américains et production en hausse. Mais ne pouvions-nous pas anticiper les répercussions ? N'avons-nous donc rien n'apppris des crises précédentes ?

La production laitière dans notre pays doit bénéficier d'une stabilité. Nos politiques doivent s'accorder sur des conditions cadres permettant de garantir des perspectives d'avenir à la filière. En attendant, nous, producteurs, subissons. Espérons que cette crise soit passagère, que les appels à la réduction de la production trouvent écho. Faisons preuve de solidarité entre producteur de lait de fromagerie et d'industrie, entre membre direct ou de coopérative, pour que les répercussions de cette période difficile ne soient pas supportées par qu'une seule partie de la filière.

Cette année aura aussi été marquée par la crise sanitaire bovine vécue par nos voisins français, la dermatose nodulaire contagieuse (DNC) a touché plusieurs élevages proches de la suisse. Les mesures prises pour enrayer la propagation de cette épizootie hautement contagieuse, notamment l'euthanasie de troupeau entier, choquent. Elles nous bouleversent, nous, éleveurs. Pourtant, ces dernières sont sans doute nécessaires pour protéger le plus grand nombre d'élevage. Côté suisse, nous pouvons être reconnaissant des sacrifices consentis par ces éleveurs et tirer des enseignements dans la gestion de la crise par nos confrères. On remarque l'importance de communiquer sur la nécessité des mesures sanitaires, vulgariser ces dernières pour les rendre compréhensibles. On doit surtout prendre en compte la détresse des éleveurs, leur apporter un soutien financier et moral à la hauteur de leur désarroi.

Des défis futurs auxquels je ne participerai pas directement, du moins pas au sein du comité d'AgriJura, puisque je ne me représenterai pas pour un troisième mandat lors de notre prochaine assemblée. J'ai toujours autant de plaisir et de conviction à défendre notre agriculture, mais j'estime qu'il est important de laisser la place à de nouveaux membres, de nouvelles idées et de nouveaux points de vue. Je tiens par ces quelques lignes à témoigner toute ma gratitude pour la confiance que vous, agricultrices et agriculteurs, m'avez accordée. Ces années passées au sein de la faïtière jurassienne de la défense agricole ont été riches pour moi d'enseignements et de rencontres. Je repars convaincu que l'agriculture se conjugue au pluriel, qu'il y a autant de modèles d'agriculture que d'agriculteurs, mais que c'est uniquement uni que nous pourrons défendre nos intérêts communs.

8. Structure et projets AgriJura

Comité

Au cours de ses dix séances, le comité s'est penché sur différents sujets, notamment :

- La Politique agricole à l'horizon 2030
- La situation préoccupante du marché laitier
- Le financement des marchés de bétail
- Les élections cantonales 2025 et la représentation du milieu agricole
- Les projets développés par les partenaires (Par exemple : les projets ressources par la FRI, Le projet Equicea par Identité Franches-Montagnes)
- Les feux des rémanents dans le Jura et les autorisations délivrées par le canton
- La finalisation de la stratégie à l'horizon 2035 validée par l'assemblée
- La refonte du site internet
- La gouvernance de la Fondation Rurale Interjurassienne
- La gestion financière et les grands axes des festivités liées aux 50 ans
- L'intégration et l'arrivée de Moutier et ses exploitations dans le Jura
- Le renouvellement du comité pour la législature 2026-2029
- Le suivi de la construction à Glovelier, ainsi que l'achat du matériel nécessaire et la finalisation du financement
- Le fonctionnement interne de la structure

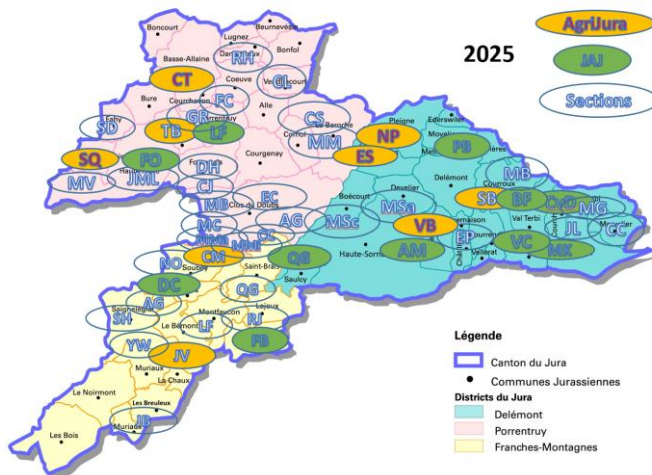
Fin 2025, AgriJura comptait 850 membres.

Animation rurale et sociétés régionales

Le tournus des activités des sections régionales a été modifié spécialement pour le 50^{ème} d'AgriJura. Ainsi, les portes ouvertes et la journée des écoliers ont eu lieu durant le même week-end à l'occasion de la fête des paysannes et paysans. En fin d'année, les rencontres annuelles des sections régionales d'AgriJura se sont déroulées dans les 4 régions et ont attirées près de 140 personnes. Ces rencontres étaient l'occasions d'évoquer différents thèmes en lien avec l'actualité agricole (politique agricole, projets, marchés), dans un cadre moins formel que celui d'une assemblée. Chaque section mettait en avant un thème avec un intervenant particulier (PSL, ECA, SCAV, Prestaterre).

Les sections régionales d'AgriJura restent un maillon essentiel pour faire le lien entre la base agricole et la chambre d'agriculture. Les rencontres régulières des différents comités permettent de discuter des préoccupations actuelles et majeures du monde agricole. La défense professionnelle et la promotion de l'agriculture sont les principaux objectifs de nos sections régionales.

	Portes ouvertes	Rien	Ecoliers	Excursion	AG AgriJura (tournus différent)
2022	CDD	FM	Ajoie	VD	FM
2023	VD	CDD	FM	Ajoie	Ajoie
2024	-	VD	-	CDD	VD
2025	Ajoie		Ajoie	FM	CDD



Représentants du comité AgriJura, des JAJ et des sections régionales en 2025.

Moutier. Avec l'arrivée dans le Jura au 1^{er} janvier 2026 d'une quinzaine d'exploitations, AgriJura a organisé en collaboration avec la chambre d'agriculture du Jura bernois et ECR une séance d'information pour les agriculteurs avec la présence notamment du ministre Stéphane Theurillat. Puis, le focus fut mis sur la protection des animaux par le SCAV et les contrôles par l'AJAPI. Organisée également par AgriJura cette séance a permis de démystifier ce moment pour les agriculteurs de Moutier.



Ajoie. Le comité de la section Ajoie a été mis à rude épreuve cette année avec l'organisation de l'événement phare du 50^{ième} d'AgriJura : la fête des paysannes et paysans qui s'est déroulée du 6 au 8 juin 2025 (voir sous *promotion de l'agriculture*).

La rencontre annuelle de fin d'année a permis de mettre en lumière la réalité du monde agricole dans le cadre de la prévention des incendies en collaboration avec l'ECA Jura.



Clos du Doubs. La section Clos du Doubs et son comité sont restés attentifs à de nombreux thèmes en 2025, notamment en ce qui concerne la politique communale. La rencontre annuelle permettait de faire le point sur les épizooties qui menacent le monde agricole. La section a aussi organisé l'assemblée annuelle d'AgriJura le 1^{er} vendredi de mars à Saint-Ursanne.

Franches-Montagnes. Le traditionnel char organisé par le comité de la section Franches-Montagnes revenait cette année sur le 50^{ième} d'AgriJura. Ce thème permettait de rappeler que, depuis un demi-siècle, les paysans du canton du Jura peuvent compter sur la chambre d'agriculture, dont la mission principale est restée la même : défendre les intérêts des agriculteurs sur tous les fronts, pour préserver une agriculture dynamique et intégrée dans son époque dans un contexte où les pressions sont constantes.

En fin d'année, la section a aussi organisé la sortie annuelle avec une visite des entreprises Schweizer AG et Wüthrich volailles AG.



Vallée de Delémont. La section de la vallée de Delémont a été active principalement au niveau de l'espace agricole à la Foire du Jura. Plusieurs membres ont aussi prêté main forte à l'organisation de la fête des paysannes et paysans.

Jeunes agriculteurs. Le groupe des jeunes agriculteurs jurassiens (JAJ) s'est fortement impliqué dans l'organisation de la fête des paysans avec la prise en charge du débit de boisson et du bar. Durant l'année, des représentants des JAJ ont participé à plusieurs séances avec la commission des jeunes agriculteurs suisses ainsi que la commission des jeunes agriculteurs romands. Plusieurs thèmes ont été mis en avant, notamment la révision de la formation agricole ainsi que la future politique agricole 2030. En fin d'année, les jeunes agriculteurs ont fait part de leur inquiétude concernant les marchés, notamment le marché du lait dont les prix sont catastrophiques. La traditionnelle sortie des JAJ s'est tenue en janvier 2025 avec la visite de la brasserie Feldschlössen et d'une exploitation agricole. La sortie 2026 a aussi eu lieu en début d'année avec la visite de la centrale nucléaire de Gösgen. Nous rappelons que toute personne ayant débuté ou terminé une formation agricole, ayant moins de 35 ans et habitant dans le Jura ou le Jura bernois peut participer à notre assemblée générale et être membre des JAJ. Un formulaire d'adhésion se trouve sur le site internet d'AgriJura, page JAJ.

Paysannes jurassiennes. L'année 2025 fut, sans conteste, riche en émotions, en festivités et en moments de convivialité pour les paysannes jurassiennes. L'esprit de collaboration, qu'il soit intercantonal ou local, a été le moteur de plusieurs projets rassembleurs qui ont façonné cette année exceptionnelle.

Nous avons débuté l'année par l'indispensable tournée des rencontres intercantionales lors des assemblées générales de nos consœurs, terminant avec notre propre assemblée générale, un moment clé pour présenter les projets qui allaient rythmer 2025.



Le point d'orgue de notre engagement fut sans aucun doute la fête des paysannes et des paysans jurassiens marquant les 50 ans d'AgriJura, qui s'est déroulée au Mont-de-Coeuve. Notre implication fut particulièrement visible le vendredi 6 juin lors de la journée dédiée aux écoliers à la ferme. Ce fut un immense défi logistique, l'événement se tenant hors d'une exploitation agricole : il a fallu recréer une mini-ferme en y acheminant chèvres, vaches, chevaux,

moutons, poules et oies ! De nombreux écoliers ont pu ainsi découvrir les productions et les savoir-faire jurassiens : façonner du pain, traire des chèvres, approcher le cheval, et bien d'autres activités encore.

Nous tenons à remercier chaleureusement toutes les personnes qui, de près ou de loin, ont contribué à cette réussite. Une mention spéciale va à nos bénévoles qui ont su transmettre leur passion avec une générosité contagieuse. Le bonheur était palpable et les enfants avaient les yeux émerveillés par ces découvertes. Ce week-end festif s'est poursuivi avec le 50e anniversaire d'AgriJura. Les paysannes ont été à pied d'œuvre tout le week-end sur les différents postes. Comme à l'accoutumée, leur engagement a été sans faille face à l'affluence réjouie des visiteurs.



Image : La chorale Chante ma Terre, également garante de nos costumes et traditions jurassiennes, à l'instar des Paysannes jurassiennes

L'année 2025 a également été marquée par notre présence aux manifestations régionales majeures, telles que le Festival terroir Suisse à Courtemelon et la Foire du Jura à Delémont. Ces événements ont été l'occasion de mettre en lumière notre projet phare : le Calendrier de l'Avent des 7 Terres Paysannes. Ce projet innovateur, fruit de plus de deux ans de travail et d'une collaboration étroite avec les sept associations de paysannes romandes, a enfin vu le jour. Il permettait de découvrir, pendant l'Avent, 24 produits locaux et régionaux issus des sept cantons.



Ce calendrier a été un véritable succès, l'intégralité des stocks ayant été écoulee dès le début du mois de novembre. Ce projet a été rassembleur, novateur et porteur de sens pour nos associations, mettant en valeur le savoir-faire et la beauté de l'agriculture romande. Le temps de l'Avent fut ainsi vécu avec passion, tant du côté des paysannes que chez nos acheteurs, le bonheur se lisant sur leurs visages lorsqu'ils s'empressaient d'ouvrir leur petite case chaque matin.

Enfin, nous avons poursuivi des actions essentielles de sensibilisation, comme la "Journée du lait à la pause" où la quasi-totalité des écoles du canton a participé. Nous remercions les bénévoles qui ont pris de leur temps pour aller dans les écoles ou accueillir les enfants sur leur exploitation afin de leur faire découvrir la filière laitière jurassienne. Il est crucial de valoriser et de sensibiliser dès le plus jeune âge les futurs consommateurs à manger local, de saison, et à soutenir l'agriculture jurassienne.



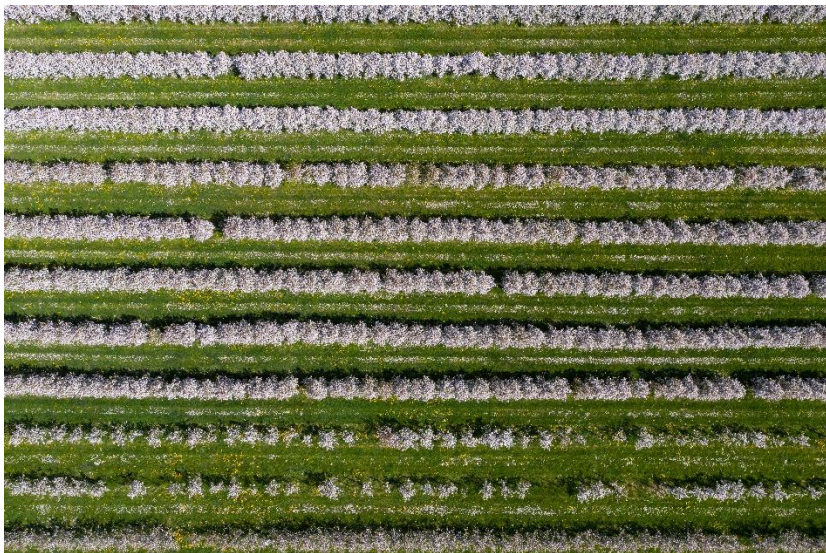
Cette année 2025, animée par des événements majeurs et des projets collectifs, a démontré la vitalité et l'engagement sans faille des paysannes jurassiennes. L'enthousiasme généré par nos actions nous encourage à continuer sur cette lancée.

En 2026, nous garderons ce cap avec une année riche en projets tournés vers le partage et la valorisation de notre métier. Notre mission demeure de faire rayonner l'agriculture jurassienne, mais cette année revêtira un caractère spécial : 2026 ayant été déclarée année internationale de l'agricultrice par l'ONU, nous mettrons, plus que jamais, les paysannes jurassiennes sur le devant de la scène.

Réseaux écologiques

Au nombre de sept, les réseaux écologiques portés par AgriJura totalisent 666 adhérents, pour 4 502 ha de surface de promotion de biodiversité et plus de 3,54 millions de contributions. Les céréales en semis espacés représentent 80 hectares.

La FRI, mandatée pour la mise-en-œuvre des projets, est régulièrement sollicitée par des exploitants sur les mesures à mettre en œuvre ou les améliorations possibles. Les biologistes de la FRI, Luc Scherrer et Yann-David Varennes sont les répondants pour toute question en lien avec la mise-en-œuvre des réseaux.



Situation 2025 des réseaux écologiques portés par AgriJura

Surfaces en ha Arbres en unités	Nombre d'agriculteurs	Surfaces promotion biodiversité (SPB)	Total contributions versées (en Fr.)	Arbre fruitier haute- tige	Arbre isolé	Jachère florale	Ourlet	Prairie extensive	Prairie peu intensive	Pâturage extensif	Pâturage boisé	Pré à litière	Haie, bosquet et berge boisée
Ajoie+	119	926	813 185	7066	226	29	1	536	40	119	1	1	44
Baroche +	79	720	524 278	13 417	518	13	0.2	254	16	244	0	2	23
Vallée de la Sorne	74	410	332 805	2 574	411	10	1	164	34	111	13	2	31
Franches- Montagnes	202	1 008	741 975	1 119	139	0	0	203	226	152	358	14	40
Haut-Plateau	61	481	317 805	3 381	825	0	0.1	106	25	270	14	1	19
Haute-Ajoie	62	512	435 941	2 335	226	44	1.2	213	26	92	2	0	27
Vendline- Coeuvatte	69	441	375 532	3 936	373	12	6	217	12	50	0.5	5	20
TOTAL	666	4 290	3 541 521	30 447	2 718	108	10	1 801	379	1038	388	25	204

Données issues du porteur de projet. Des différences d'arrondis sont possibles.

FarmX, la plateforme de location de matériel agricole

La plateforme a bouclé sa 7^{ème} année d'activités. Le développement de la plateforme a nécessité des investissements pour une meilleure stabilité de l'application, l'implémentation de fonctionnalités et répondre aux attentes et besoins des utilisateurs. Le nombre de réservations qu'affiche la plateforme montre qu'elle est fortement sollicitée (près de 139'000 réservations à fin 2025) et les retours d'utilisateurs se révèlent très positifs. Un certain rythme de croisière est atteint avec plus de 30'000 réservations annuellement. Le nombre de machines publiées reste lui encore insuffisant. Les thématiques politiques actuelles poussent également au développement de FarmX. Cette dernière a notamment vu l'arrivée de pendillards mis récemment à disposition. L'agriculture de précision et ses machines souvent onéreuses devraient également favoriser l'économie de partage. Le fonctionnement et l'autonomie de la plateforme sont depuis 2021 assurés par FarmX Sàrl, en main des associés (AgriJura, Prométerre, Maschinenring et Seccom). En 2024, GVS agrar avait rejoint le capital de FarmX permettant à la plateforme de compter sur un 5^{ème} partenaire de choix, capable de donner à FarmX l'assise nécessaire pour devenir rentable. Fin 2025, une solution avec un collaborateur à temps partiel pour la vente et le service client fut recherchée sans succès. En 2026, d'autres pistes seront explorées pour poursuivre l'envol.

Déjà aujourd'hui sur FarmX



139244
réservations



7157
utilisateurs



1856
machines

AgroImpact

Les chambres romandes d'agriculture ont lancé en partenariat avec les milieux de la recherche, les organisations environnementales, l'industrie et les organisations de producteurs, l'association AgroImpact. Cette association a pour but de mettre à disposition des exploitations et de la filière alimentaires les outils pour quantifier et valoriser au mieux les efforts fournis par les agriculteurs dans le domaine de la durabilité. Prenant non seulement en compte les émissions CO2 d'une exploitation, mais aussi la capacité de stockage de ses sols, la certification ClimaCert d'une exploitation doit permettre à terme de valoriser financièrement les efforts de l'agriculture. La

FRI est chargée par ses conseillers de calculer les bilans et de discuter avec les exploitants d'un plan d'action. En 2025, ce sont près d'une trentaine d'exploitations jurassiennes qui ont terminé leur bilan. AgriJura a émis les factures sur mandat d'AgroImpact et a calculé les subventions cantonales via le plan climat. Le canton du Jura a alloué en fin d'année 100'000.- au subventionnement des diagnostics et à la plateforme. En 2026, les développements se poursuivent avec une ouverture à la Suisse allemande de la plateforme, la recherche permanente d'autres produits agricoles soutenus, ainsi que les démarches pour une nationalisation d'une seule et unique démarche de valorisation des efforts climatiques. Afin de simplifier les outils, le calculateur de bio. Inspecta pourrait également remplacer Cap2ER pour celles et ceux qui le souhaitent. L'état des chiffres dans le Jura et Jura bernois à fin décembre 2025 était le suivant :

Nombre	Jura
Exploitations inscrites	60
Devis signés	46
Diagnostics terminés	31
Parcelles analysées	256
Primes versées	31

Actions de solidarité

L'agriculture jurassienne a été mise à rudes épreuves en 2025 avec un incendie qui a marqué les esprits en Ajoie du côté de Coeuvre. AgriJura s'est greffé à la démarche communale pour récolter des fonds et verser un soutien via son fond de solidarité, ainsi que par sa section Ajoie. En mai également, les organisations agricoles se sont mobilisées pour les familles paysannes touchées par l'éboulement à Blatten. AgriJura a organisé une cagnotte dédiée à cet effet dans le cadre de la manifestation des 50 ans. A chaque fois, et pour des thématiques plus personnel, le fond de solidarité d'AgriJura est utilisé pour ces démarches. Tout un chacun peut à tout moment faire un don ou organiser un projet afin de le recapitaliser. Ce dernier est régi par un règlement d'utilisation des moyens financiers clairs, évitant ainsi que l'argent versé ne parte pour d'autres dépenses que des actions de soutien au monde agricole.

Lutte contre les déchets

AgriJura a poursuivi sa lutte contre le littering en distribuant plus d'une centaine de panneaux de sensibilisation à mettre en bordure de route. Si la campagne eut du succès, c'est aussi grâce à l'engagement de nombreuses communes jurassiennes, sensibilisées à la démarche par leur association, à savoir l'AJC. En 2026, le modèle sera reconduit tant ce fléau reste présent aux abords de nos voies de communication.



Communes et agriculteurs : même combat !

Le littering, ou abandon sauvage de déchets, reste un problème majeur pour l'agriculture, les citoyennes et les citoyens. Malheureusement, de plus en plus d'emballages d'aliments, des cannettes de boissons ou des paquets de cigarettes vides finissent aux bords des axes routiers et des chemins pédestres. Ces gestes, en apparence anodins, entraînent des conséquences dramatiques : ils mettent en péril la santé des animaux et entraînent des pertes économiques significatives pour les familles paysannes. Pour les communes jurassiennes, le travail de nettoyage doit être recommencé sans cesse. Par cette campagne, communes et familles paysannes s'engagent conjointement dans une campagne de sensibilisation.

Image : Communiqué de presse commun au lancement de la campagne.

9. Terrentraide Sàrl

La pression sur le marché des travailleurs agricoles se ressent dans les chiffres de Terrentraide Sàrl. Cependant, le 90% des demandes de dépannages ont pu être honorées. Heureusement, les situations critiques ont pu tout de même être résolues, grâce également à la solidarité du monde agricole. En 2026, AgriJura va continuer à démarcher de potentiels nouveaux dépanneurs et dépanneuses, afin d'assurer un service digne de ce nom.

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Demandes de dépannage	13	20	23	18	22	15	21	22
Dépannage effectué	8	11	10	4	11	14	17	17
Mise en relation	2	6	5	6	7	3	2	1
Pas de solution	2	2	2	4	2	1	1	2
Annulé	1	1	3	6	2	0	1	2
Nombre d'exploitations abonnées	38	43	40	41	42	46	50	52
Jours de dépannage effectués	133	126	45	38	105	223	177	127

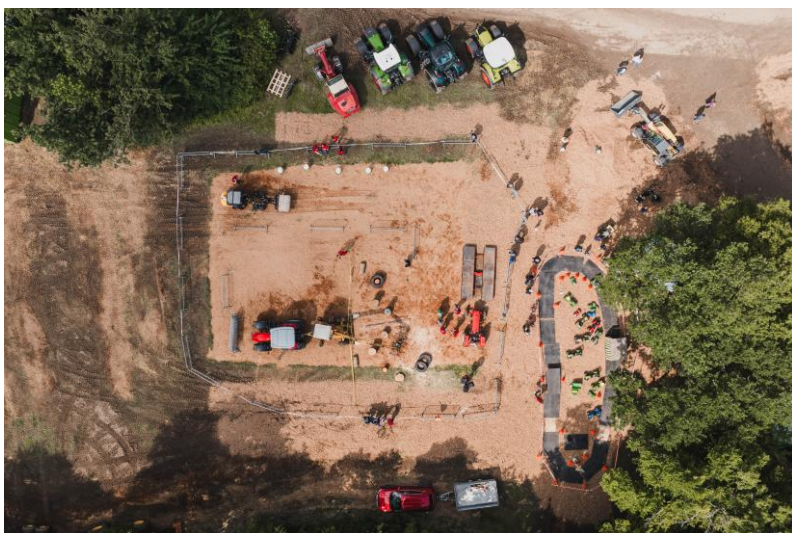


Image : Le gymkhana pour petits et grands à la fête des paysans a peut-être éveillé de nouvelles vocations, afin de pallier au problème de main-d'œuvre ?

10. Prestaterre CJA Sàrl



Assurances de personnes	Assurances de choses et sur le patrimoine
• Caisse maladie (assurance de base et complémentaires) • Indemnités journalières maladie/accident • Risque / assurance-vie • Prévoyance vieillesse • Protection juridique	• Inventaire ménage • Inventaire de l'exploitation • Bâtiments • RC privée et d'entreprise • Véhicules et casco machines • Bétail • Panneaux photovoltaïques

Après une baisse des primes en 2024 de 2.00 %, les primes 2025 de l'assurance de base ont subi une très forte augmentation de 12% et par conséquent, plus de 500 assurés ont résilié l'assurance de base. Il est à noter que l'augmentation moyenne sur 4 ans est de 4.50 % (2022 : + 8% ; 2023 : 0% ; 2024 : - 2% ; 2025 : + 12%). 14% ont choisi l'assurance de base « standard BASIS », 69% le modèle « médecin de famille AGRI-eco », 3.5% le modèle « telmed AGRI-contact » et 13.5% le modèle « numérique AGRI-smart ».

Assurances	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Diff.
Base LAMal	996	1115	1'673	3'185	1'611	1'181	1'181	2'088	1'571	- 517
Compl. AGRI-spécial (LCA)	725	712	712	731	739	742	738	734	740	+ 6
Indemnité journalière	386	382	390	396	390	406	420	426	433	+ 9
AGRI- protect (protection juridique)	280	277	278	291	288	289	289	285	290	+ 5

Situation au 1.1

L'effectif du nombre d'assurés pour les assurances LCA est stable. Pour rappel, les assurances complémentaires (de soins, indemnité journalière, etc) sont réservées à la population agricole ou para-agricole. Elles bénéficient de nombreux avantages et de bons rapports qualité/prix.

Les couvertures spécifiques au monde agricole, via les produits Agrisano et Emmental, offrent des prestations avantageuses et sur-mesure pour les familles paysannes. 50 exploitations agricoles ont sollicité un conseil global pour vérifier leur portefeuille d'assurances et les solutions de prévoyance.

En complément aux conseils globaux fournis, Prestaterre collabore étroitement dans les dossiers particuliers qui nécessitent une participation et une analyse plus spécifiques (dissolution d'associations, divorces, décès, etc...)

331 personnes sont assurées en 2b ou 3b (2024 : 318). Ces assurances permettent de s'assurer en cas d'invalidité, de décès, tout en proposant la possibilité de cotiser à une prévoyance de vieillesse et ainsi, améliorer ses avoirs lors de la retraite.

En 2025, Prestaterre a étroitement collaboré avec un peu moins de 360 entreprises (agricoles, para-agricoles et autres), pour la gestion des assurances de leur exploitation.

Année	LPP		LAA		IJM	
	Salaires assurés	Primes	Salaires	Primes	Salaires	Primes
2010	1'014'312.-	119'344.05	3'094'331.-	165'830.70	3'188'141.-	21'310.90
2011	1'109'684.-	131'026.85	3'342'734.-	179'357.10	3'531'139.-	24'080.20
2012	1'173'813.-	137'856.85	3'533'403.-	189'567.40	3'729'815.-	25'364.00
2013	1'213'142.-	150'379.30	3'665'186.-	193'614.70	3'880'153.-	25'905.00
2014	1'236'782.-	162'390.00	3'983'761.-	207'512.00	4'289'674.-	28'587.00
2015	1'323'795.-	154'100.55	4'200'866.-	217'441.40	4'335'906.-	28'645.80
2016	1'353'734.-	160'868.00	4'580'225.-	225'089.70	4'881'109.-	33'520.80
2017	1'501'515.-	182'834.70	4'977'226.-	238'627.90	5'282'840.-	51'133.60
2018	1'555'983.-	188'099.55	5'495'045.-	259'633.10	5'806'008.-	56'861.00
2019	1'687'710.-	203'489.05	5'727'584.-	266'667.40	6'061'136.-	59'681.90
2020	2'282'626.-	293'946.25	6'344'539.-	302'438.30	6'585'111.-	64'978.40
2021	2'527'280.-	317'580.70	7'056'982.-	344'786.50	7'262'854.-	71'480.50
2022	2'789'754.-	317'580.70	7'056'982.-	344'786.50	7'262'854.-	71'480.50
2023	2'518'714.-	343'572.25	8'034'851.-	438'723.60	8'024'981.-	78'701.70
2024 *	2'795'127.-	318'529.75	8'559'811.-	389'399.30	8'953'668.-	88'838.-

* au moment de la rédaction du rapport, une dizaine d'entreprises n'ont pas pu encore être facturées.

11. Service juridique

Depuis le 1er janvier 2021, AgriJura propose une prestation de renseignement juridique limitée, pour autant que les personnes qui sollicitent cette prestation s'affilient à Agri-protect d'Agrisano. Cette assurance de protection juridique peut compter sur les compétences de la Société rurale de protection juridique (Prométerre). À noter que l'objet pour lequel le renseignement juridique est sollicité n'est pas couvert par la protection juridique qui ne couvre que les nouveaux cas qui se produisent après signature du contrat d'assurance. Relevons également qu'Agri-protect est conçue dans un esprit de défense professionnelle et ne couvre par conséquent pas les litiges entre paysans. La complexité du droit justifie pleinement de disposer d'une protection juridique.

AGRI-PROTECT	Dossiers ouverts	Droit des contrats	Droit administratif	Droit des assurances	Responsabilité civile / droits réels	Droit successoral	Constructions, aménagement du territoire	Droit pénal	Circulation routière	Dossiers en cours
2013	7	4	2	1						24
2014	9	5		1		1	2			18
2015	10	3	5	1	1					17
2016	11	1	3	3				2	2	
2017	6	1	5							14
2018	7	4	2					1		16
2019	6	1	2	2	1					16
2020	13	5	5	1				1		19
2021	6	1	2	2				1		13
2022	3	1			1		1			10
2023	8	4	1	2		1				11
2024	9	4		1	4					12
2025	7	1	1	1			1	3		15

12. Fondation Rurale Interjurassienne

Les effectifs concernant la formation sont réjouissants. 50 candidat-e-s sont inscrits au brevet agricole, dont 23 en 1ère année. 106 apprentis suivent actuellement les cours de CFC et 9 les cours AFP. La révision de la formation est en cours avec une entrée en vigueur à la prochaine rentrée. Le CFC se fera en 3 ans avec une 4ème année avec orientation à choix facultative.

Concernant la formation continue, l'offre est renouvelée avec 61 cours. Lors de l'élaboration de son programme, la FRI a à nouveau associé les chambres d'agriculture pour définir les thèmes. Les cours mettent l'accent sur l'accompagnement des changements, l'actualisation dans les techniques de production et la maîtrise des coûts, la valorisation des produits et la création de valeur ajoutée. Le numérique est aussi d'avantage utilisé avec des informations mises en ligne sur internet et des cours en ligne par visio-conférence.

Nombre d'élèves jurassiens

Désignations	91/92	95/96	00/01	05/06	10/11	17/18	19/20	20/21	22/23	24/25	25/26
Agropraticien AFP					3	3	3	6	8	10	9
Agriculteur CFC	88	62	57	77	71	56	53	62	100	109	106
École de chefs d'exploitations (brevet et maîtrise agricoles)	21	13	13	16	25	29	26	39	62	53	53
Employé-e en intendance AFP					8	10	7	7	10	13	14
Gestionnaire en intendance CFC	-	8	23	48	33	35	37	32	37	41	36
Formation de la paysanne (brevet)	-	-	-	13	5	17	17	17	24	25	30

AgriJura est impliquée dans les activités de la FRI au travers de sa représentation au Conseil de fondation mais aussi via la collaboration sur des projets communs. AgriJura s'engage de façon importante afin que l'argent utilisé soit dévolu en priorité au soutien aux agriculteurs jurassiens. Les projets doivent servir la base des familles paysannes, comme formulé dans les

missions premières de la FRI ou dans le contrat de prestation avec le canton. L'outil FRI à disposition de l'agriculture Interjurassienne est une structure unique en son genre en Suisse, de part sa forme juridique. Il est de notre devoir au sein de la profession de l'utiliser à bon escient.



Image : La Fondation Rurale Interjurassienne a participé activement à la préparation de la Fête des paysans en soutien aux ateliers de production végétale. Elle a également géré les inscriptions et catégories du concours bovin. Finalement, son département de conseil était présent avec un stand tout le weekend du côté du Mont de Coeuve.

13. Promotion de l'agriculture

Fête des Paysannes et Paysans

L'événement majeur de cette année 2025 fut sans aucun doute la Fête des Paysannes et Paysans qui s'est tenu du 6 au 8 juin sur le site de la cavalerie au Mont de Coeuve. Point culminant des festivités liées au 50e anniversaire de notre chambre d'agriculture, cet événement rassemblait de nombreux acteurs du monde agricole, les habitants de la région et du canton ainsi que des partenaires locaux, dans un esprit festif, convivial et de découverte.

Malgré la pluie (surtout du samedi), nous tirons un bilan extrêmement positif de cette manifestation qui avait pour objectif de mettre en avant notre



agriculture jurassienne, ses familles et lui permettre de se retrouver. Les 50 ans d'AgriJura, le Marché-concours bovin et la journée des écoliers, rassemblés en Fête des Paysannes et Paysans, a connu un énorme succès en réunissant entre 7 et 8000 personnes sur l'ensemble du week-end.

Vendredi 6 juin – Journée des écoliers et soirée de gala

Organisée par l'Association des Paysannes jurassiennes, cette journée pédagogique offrait aux élèves primaires du canton l'opportunité de découvrir différents aspects de l'agriculture : animaux, productions végétales, transformation des produits, etc. Environ 250 élèves des écoles primaires du canton ont participé à cette journée découverte qui a reçu un retour très positif de la part des élèves et enseignants. La découverte de la traite des chèvres par les élèves

Le soir, la Chambre d'Agriculture organisera sa soirée de gala, réservée aux membres d'AgriJura. Près de 400 personnes ont participé à cette soirée unique animée par Jérôme Mouttet. Pour terminer la soirée, les JAJ ouvrait le bar.

Samedi 7 juin Marché-Concours et animations



Cette journée mettait à l'honneur la profession agricole. Un concours bovin, organisé par le comité du Marché-Concours bovins de Delémont, était exceptionnellement organisé sur le site du Mont de Coeuve. Toute la journée, le public pouvait visiter les stands des partenaires, découvrir les essais de cultures et profiter d'espaces de restauration.

Malgré la météo maussade, ce sont plusieurs centaines de personnes qui ont participé à cette journée qui voyait défiler près de 150 bovins de tout le canton.

En soirée, la remise des prix du concours bovin précédait une série de concerts et animations, pour une fête mémorable.

Dimanche 8 juin – Journée portes ouvertes à la ferme

Dédiée au grand public, cette journée offrait une exposition et des animations variées : Quadrille chevalin ; Exposition d'anciennes machines agricoles ; Démonstration de fenaison à l'ancienne ; Animations pour enfants (château gonflable, vache à traire) ; Dégustations de produits locaux ; Présentation des animaux de la ferme ; Essais de cultures et lien avec l'alimentation. Concernant les animations, c'est le gymkhana de tracteurs qui était le plus apprécié avec plusieurs dizaines voire centaines d'enfants qui y ont pris part.

Cette journée a permis de rapprocher la ville et la campagne, en favorisant le dialogue entre consommateurs et producteurs et a réuni plusieurs milliers de personnes.



AgriJura souhaite encore remercier l'ensemble du comité d'organisation composé principalement de la section d'Ajoie, qui a fourni un travail titanesque, des Paysannes jurassiennes et des Jeunes agriculteurs. Les remerciements vont également à l'ensemble des bénévoles, les familles des

organisateurs et à celles et ceux, qui de près ou de loin, ont contribué au succès de ce week-end et à la visibilité de l'agriculture durant tout un week-end et qui a connu un écho médiatique sans précédent.

Foire du Jura



L'agriculture a repris ses quartiers au cœur de la Foire du Jura, sous l'égide d'AgriJura et de ses partenaires du 17 au 26 octobre dernier. Ce sont près de 60'000 visiteurs qui ont parcouru l'espace agricole et qui ont pu se familiariser avec le stand d'AgriJura dédié à l'histoire de l'agriculture jurassienne ainsi qu'avec les différents animaux de la ferme présents sur l'exposition. Pour faire

rayonner l'Espace agricole au-delà de la Foire, une émission quotidienne sur RFJ, diffusée pendant six jours, a permis de faire découvrir aux auditeurs les principales productions agricoles jurassiennes avec différents intervenants.



Brunch du 1^{er} août

Vendredi 1^{er} août, plus de 250 fermes en Suisse ont ouvert les portes de leurs exploitations à l'occasion du Brunch de la fête nationale. Dans le Jura, six exploitations ont invité le public à déguster les produits du terroir et se rapprocher un peu plus de l'agriculture.



AgriJura remercie toutes les personnes qui se sont engagées pour le succès de ce rendez-vous phare de l'été.

RFJ s'invite à la ferme

En plus des 6 émissions RFJ en direct de la Foire du Jura, AgriJura a organisé, en collaboration avec la radio locale, 3 émissions *RFJ s'invite à la ferme*. Trois exploitations, réparties dans les 3 districts, ont présenté leurs productions en direct. Sur 3 mercredis entre le 1 et le 15 octobre, les auditrices et auditeurs ont pu découvrir les coulisses d'une exploitation à une période de forte audience entre 16 h et 18 h. Cette année, le fil rouge des émissions était l'histoire

d'AgriJura. Les émissions ont eu lieu chez 2 anciens présidents ainsi que chez le président actuel de la chambre d'agriculture.

Présenter ce que l'on produit, ce que l'on met en place pour une production durable (environnement, bien-être animal), diversité des activités, savoir-faire, enjeux de l'agriculture, origine de nos denrées alimentaires, ce que le consommateur a à gagner d'acheter local et indigène : autant d'éléments que l'émission *RFJ s'invite à la ferme* a pu aborder lors des différents passages à l'antenne.

Film 50 ans d'AgriJura

Réalisé à l'occasion du 50^e anniversaire d'AgriJura, ce film retrace l'histoire de la Chambre d'agriculture ainsi que cinquante années de luttes paysannes. Il a été produit par la société JFProd et diffusé pour la première fois lors de la soirée de gala de la Fête des paysannes et paysans.



Le film d'une durée de 42mn a ensuite été présenté au Festival Terroir Suisse ainsi qu'à la Foire du Jura. Une diffusion d'extraits est prévue courant 2026.

Autres activités

Durant l'année 2025, deux pages « Fenêtre sur la campagne » ont été produites et publiées dans le Quotidien jurassien comme projet complémentaire cantonal « Paysannes et paysans suisses, pour vous ». Une thématisait sur le thème des campagnols et l'autre sur le prix du lait.

PUBLI-REPORTAGE

Fenêtre sur la campagne

Agriculture

La production laitière dans le Jura

Le casan du Jura, par ses conditions climatiques et ses décalages, est parfaitement adapté à la production laitière. En effet, près de 75% de la surface agricole du canton est constituée d'herbages, qui ne peuvent être mis en valeur que par la parole d'éleveurs tels que les vaches laitières. Néanmoins, malgré cet atout naturel, la chute du nombre de producteurs de lait est préoccupante. Un prix du lait trop bas et des conditions de travail exigeantes figurent parmi les principales causes de ce déclin.

Des producteurs toujours moins nombreux

Le nombre de producteurs de lait ne cesse de diminuer. En 2024, moins de 352 exploitations sur les 804 qui comptent notre canton étaient encore des vaches laitières.



une légère hausse ces dernières années, ne couvre que partiellement l'augmentation constante des coûts de production.

Pour l'instant, les pertes en nombre de producteurs ont été compensées par une amplification de la productivité. Mais cette réduction a ses limites, et la vague d'un recul global de la production se profile à l'horizon. Pourtant, la consommation de lait et produits laitiers est en hausse dans notre pays, selon les

statistiques fédérales suisses (elles sont proches, durablement, quatre et même cinq fois en matière de bien-être animal et de protection de l'environnement). La consommation de lait a donc tout son sens dans notre pays à vocation laitière. En 2024, les 352 producteurs de lait jurassiens ont récolté 11 867 tonnes de lait, dont 29 125 tonnes en lait de consommation. Cela représente une moyenne de 209 908 kg par exploitation. L'efficacité de vaches laitières se mesure à 14 litres/litre. Un chiffre en légère diminution, mais qui témoigne du manque de rentabilité du secteur. Pourtant, la production laitière représente la meilleure solution pour mettre en valeur les herbages. En effet, grâce à leurs ententes, les bovins à zébrures ou les vaches à points blancs digèrent la paille sans contester dans les phanères et la transforment en énergie pour leur croissance sans créer de déchets.

UNE PIRE RÉALISÉE PAR



L'édito



Des vaches en RHT ?

Le lait est un pilier de notre économie agricole. Partant d'une base de rentabilité – le revenu horaire moyen variant en dessous des 13 CHF/h – le secteur fait face à une conjonction de facteurs inquiétants. La concurrence étrangère aggrave, les droits de douane rendant la production suisse moins compétitive. La production suisse se situe à un niveau global à une qualité de fromage excellente. Finalement, le décalage des villages – conséquence de la tarification – aggrave d'une augmentation rapide du lait trait et altère. En résumé, le marché est sous forte pression alors que les coûts de production restent élevés, et que le prix est déjà bas. À titre de comparaison, l'économie jurassienne se situe au 1^{er} rang européen en matière de revenu horaire et 1^{er} des départements de Suisse. Pour le secteur industriel, la Certification n'a pas permis à sortir l'arme du chômage partiel, les fermes RHT, afin de maintenir l'emploi et protéger le savoir-faire. La crise conjuguée du marché laitier est sensible. Elle doit bénéficier des mesures revues. Si les RHT pour les producteurs et la mise en œuvre des chaînes de production n'est pas possible avec des animaux, des mesures alternatives doivent aussi être proposées au secteur laitier. Sinon, la perte de mise en valeur de nos fermes pourrait être dévastatrice sur certaines zones.

du prix obtenu, contrairement à par la production on finit par les d'autres productions agricoles. Les organisations de producteurs (par exemple pour le Jura). Il dé-

Lors du week-end du festival terroir suisse les 27 et 28 septembre, AgriJura revenait sur les moments clés qui ont marqué l'histoire de la chambre d'agriculture. Le festival des produits du terroir a attiré près de 15'000 personnes.

En collaboration avec la CAJB, AgriJura était aussi présente à la fête de la tête de moine, le premier week-end de mai. Les visiteurs ont pu se familiariser avec les animaux de la ferme et diverses thématiques en lien avec l'agriculture.



Lors du Marché-Concours de Saignelégier, la section taiglonne d'AgriJura a dévoilé son traditionnel char. La structure mettait à l'honneur l'agriculture jurassienne dans le cadre des 50 ans d'AgriJura.



Image : La promotion de l'agriculture vise aussi à sensibiliser la population aux difficultés que rencontrent les agriculteurs sur les routes. Le gymkhana qui s'adressait également aux jeunes générations fut une activité prisée à succès.

14. AJAPI

Programme	Contrôles 2025	Programme	Contrôles 2025
PER	131	AQ viande	108
SRPA / SST	178	Qualité 2	194
Contrôles officiels de base	299	Non recours aux herbicides	112
Réseaux écologiques	166	PER Maraîcher	1
Protection des eaux	176	Mise au pâturage	56
IP-Suisse de base	72	Couverture du sol	302
Qualité du paysage	165	Pollinisateurs	0
Extenso, non recours PPh	157	Estivage	22
Tech. Cult. Préservant le sol	105	AOP Gruyère et TDM	23
IP-Suisse Viande	118	IP-Suisse Tapis vert	40
PLVH	75	IP-Suisse biodiversité	53
IP-Suisse céréales	80	PAir	6

15. Programme d'activités 2026

Politique agricole et marchés

- Prise de position sur le message de la PA à l'horizon 2030
- Traitement de la révision de la Loi sur le Droit foncier rural (LDFR)
- Renforcement des producteurs au sein des filières
- Campagne contre l'initiative sur le diktat végétal
- Réflexion sur le marché laitier et appuis aux démarches de la base et des organisations pour des perspectives à long terme positives

Aménagement du territoire

- Maintien de la pression pour la défense des SDA dans le Jura
- Suivi de la mise en œuvre de la LAT2 sur le territoire cantonal

Organisation et sections régionales

- Poursuite du tournoi des activités
- Soutien aux exploitations en difficulté par le fonds de solidarité
- Intégration de Moutier dans les structures agricoles jurassiennes

Environnement, énergie et climat

- Poursuite de la valorisation des efforts climatiques de l'agriculture via AgrolImpact et engagement pour une plateforme unique nationale
- Projet de fusion des réseaux biodiversité et qualité paysage

Promotion de l'agriculture

- Projets cantonaux de la campagne « Paysannes & paysans suisses »
- Projet de réforme de la communication romande via Agri Médias
- Participation à la Foire du Jura
- Valorisation du film « 50 ans de luttes paysannes »

Techniques agricoles et énergies renouvelables

- Etude biogaz : suite des démarches auprès des partenaires
- Lancement d'un projet de collecte et recyclage des plastiques agricoles en collaboration avec des partenaires
- Consolidation de la plateforme FarmX

Organisation AgriJura

- Mise à jour du règlement du personnel
- Engagement à temps partiel d'une personne pour le secrétariat et événementiel
- Prise en mains de outils de communication revus dans le cadre des 50 ans (site internet, communauté WhatsApp, newsletter, RS)
- Mise en place de vrais processus décisionnels financiers
- Finalisation du bâtiment de Glovelier et définition d'un règlement d'utilisation pour nos membres collectifs.



16. Procès-verbal de l'assemblée générale 2025

Saint-Ursanne, Halle polyvalente, vendredi 7 mars 2025, 9h30

Ordre du jour adopté

1. Ouverture de l'assemblée par le président d'AgriJura
2. Message des autorités
3. Désignation de scrutateurs
4. Procès-verbal de l'assemblée générale du 1^{er} mars 2024
5. Rapport d'activités 2024
6. Comptes 2024
7. Budgets 2025
8. Désignation de l'organe de révision des comptes
9. Programme d'activités 2025 – 50 ans d'AgriJura
10. Stratégie 2035
11. Information langue bleue
12. Intervention de l'Union Suisse des Paysans / **M. Francis Egger, Vice-directeur de l'USP**
13. Agriculture du futur et PA 2030 / **Exposé de M. Christian Hofer, directeur de l'OFAG**
14. Divers

1. Ouverture de l'assemblée par le président d'AgriJura

Nicolas Pape ouvre l'assemblée à 9h35 devant 78 votants, 43 invités et 46 élèves de la FRI (liste de présence disponible au secrétariat d'AgriJura). Il revient sur la situation climatique 2024, avec une météo qui a su nous donner bien des problèmes. Sur le plan national, l'an 2024 aura été le précurseur de la révolte agricole dans nos régions. Venue tout droit du restant de l'Europe, et connaissant une forte résonnance dans notre communauté, comme l'atteste les 60'000 signatures récoltées en seulement 5 jours sur le sujet, la révolte est née des prix à la production désuets, de l'incessante paperasse, ainsi que des menaces d'un libre-échange sur l'agriculture régionale. Ce « malaise agricole » souligne le besoin pressant de réformes dans ce secteur, réformes seulement possibles avec un combat joint de toutes les forces du secteur paysan, des grands distributeurs à l'agriculteur. Le Président souligne qu'AgriJura a d'ailleurs profité de l'ouverture de la foire du Jura en octobre, et de son secteur dédié à l'agriculture pour publier une liste de requêtes et de mesures pour améliorer la situation des familles paysannes

Le Président revient ensuite sur l'évolution fulgurante d'une maladie bien connue du monde agricole ; la fièvre catarrhale ovine, aussi appelée langue bleue. Nous tous avons été liés à cette pandémie, qui n'a pas manqué de faire

des dommages considérables sur notre cheptel, voire aura été tout simplement catastrophique pour certaines exploitations.

Au niveau du comité, il s'est retrouvé en réunion à dix reprises en 2024 et a accueilli Céline Turberg, déjà connue du comité en tant que représentante des jeunes agriculteurs.

M. Pape annonce ensuite quelques changements au niveau politique, puisque Jacques Gerber, ministre en charge de l'agriculture, a souhaité se retirer. Le Président félicite et remercie le nouveau ministre, Monsieur Stéphane Theurillat. Le Président annonce ensuite les 50 ans d'AgriJura. En effet, le 24 janvier 1975, de nombreux représentants de l'Agriculture jurassienne fondent la chambre d'agriculture du Jura. L'organisation avait pour mission de défendre le secteur primaire sur le territoire du futur canton, de fédérer les intérêts agricoles dans les discussions politiques des constituants et de faire porter par l'intermédiaire des élus fédéraux la voix du Jura agricole à Berne.

Nicolas Pape souligne l'immense travail de défense de notre profession fait par les différentes personnes engagées et remarque que l'agriculture a toujours dû s'adapter en raison de l'évolution de la politique agricole mais également face aux changements sur les marchés.

Les projets ont également été nombreux, souvent liés à l'évolution technique de notre profession.

Pour 2025, nous travaillerons assidûment à nos activités de défense professionnelle et cette année sera également une année de festivités avec comme point d'orgue le week-end du 6 au 8 juin du côté du mont de Coeuve. Nicolas Pape souhaite à toutes et tous, une très belle année, beaucoup de joie et de bonheur, et par-dessus tout une très bonne santé.

Le Président salue ensuite les autorités présentes, notamment le Président du Parlement jurassien Yann Rufer, le Ministre Stéphane Theurillat, le Conseiller aux Etats Charles Juillard, le Conseiller National Thomas Stettler, le vice-Directeur de l'USP Francis Egger, le chef ECR et Maire de Clos du Doubs Jean-Paul Lachat, la cheffe de l'ENV Mélanie Oriet, le représentant du SCAV Flavien Beuchat, le directeur de la FRI Olivier Girardin, le président de la FRI Christian Tschanz, la secrétaire générale de la CAJB Daniela Allemann, les invités, les élèves de troisième année des classes de la FRI ainsi que les représentants de la presse.

L'ordre du jour est accepté sans remarque.

Concernant les excusés, une liste des personnes excusées est disponible au secrétariat d'AgriJura.

2. Message des autorités

Monsieur Yann Rufer, Président du Parlement jurassien

Monsieur Rufer salue les personnes présentes et transmet les salutations du Parlement. Il se dit préoccupé des divers problèmes de l'agriculture et encourage le monde agricole. En tant que fils d'agriculteur, M. Rufer est pleinement conscient du quotidien des agriculteurs, tel que les charges administratives croissantes, le stress du quotidien, les nouvelles réglementations qui semblent ignorer le travail avec la terre et les animaux. Les menaces sur l'agriculture sont concrètes, notamment le loup qui devient problématique. Des solutions adaptées doivent être trouvées. Des opportunités existent néanmoins dans le monde agricole, à l'instar de la production d'énergie avec le biogaz ou l'éolien. L'effondrement du prix de l'électricité est cependant décourageant pour de telles productions.

Le Président du Parlement revient ensuite sur les problèmes des sangliers rencontrés dans nos régions. Il annonce que la régularisation doit être abordée avec sérieux. Hasard du calendrier, il se rendra demain à l'assemblée des chasseurs jurassiens.

M. Rufer remercie AgriJura d'être le pilier de l'agriculture et remercie tous les agriculteurs pour l'engagement et la passion pour leur métier. Le Président souhaite une bonne assemblée à tout le monde.

Monsieur Stéphane Theurillat, Ministre jurassien

Monsieur Theurillat salue les personnes présentes et transmet les salutations du Gouvernement. Le Ministre assiste avec plaisir pour la première fois à cette assemblée, bien que l'agriculture ne lui soit pas familière. Conscient de l'enjeu du monde agricole pour l'économie jurassienne, M. Theurillat annonce qu'il est primordial de lui accorder une attention particulière. Nourrir la Suisse est la mission première et le cœur du métier d'agriculteur. L'entretien du paysage et de la biodiversité sont des prestations aussi fournies par ce secteur. Les investissements agricoles atteignent 30 à 40 millions de francs par an dans le canton du Jura. Les paysans sont des acteurs importants dans le canton, l'agriculture y emploie 2800 personnes. Beaucoup sont élus dans les conseils communaux et au parlement. Certains événements agricoles tel que le Marché-Concours de Saignelégier mettent en lumière notre canton dans la Suisse entière.

La population a de moins en moins de contact avec le monde agricole et oublie les défis qu'il y a derrière les assiettes de nourriture. AgriJura porte depuis 50 ans les paroles des agriculteurs et permet de rapprocher villes et campagnes. Plusieurs campagnes politiques menées ces dernières années prouve que la population soutient les agriculteurs.

Le Ministre remercie le monde agricole au nom du gouvernement jurassien.

Il revient ensuite sur l'actualité agricole : au niveau du budget cantonal, les soutiens aux marchés publics de bétail sont maintenus. Ces marchés offrent plus de transparence sur les prix et permettent des plus-values importantes sur les prix. Au niveau des améliorations foncières, deux remaniements sont lancés en Ajoie, parmi les plus grands remaniements de Suisse. La politique agricole de notre canton est active et dynamique. Au niveau de la politique fédérale, la PA2030 est en réforme. M. Theurillat espère une baisse de la charge administrative et des simplifications pour les agriculteurs. Les aides doivent être axées sur les résultats. Tout doit être simplifié !

Au niveau climatique, plusieurs défis se profilent. Des recherches agronomiques sont nécessaires pour pouvoir continuer à cultiver nos terres. Des règles doivent être adaptées (par exemple les dates de fauche des prairies extensives devraient être assouplies). Il invite la Confédération à renoncer aux coupes prévues sur l'agriculture.

Le Ministre revient ensuite sur différents fléaux : la maladie de la langue bleue qui touche particulièrement le Jura, la peste porcine qui est à nos portes et le scarabée japonais dont la station phytosanitaire se prépare à son arrivée. Pour terminer, M. Theurillat remercie AgriJura pour l'organisation de l'assemblée et la félicite pour ses 50 ans. Il félicite les agriculteurs pour leur travail et transmet les salutations du Gouvernement.

Monsieur Jean-Paul Lachat, Maire du Clos du Doubs et Chef ECR

Monsieur Lachat salue les personnes présentes et transmet les salutations de la commune de Clos du Doubs. La commune qui nous accueille est une commune jeune issue de la fusion de 7 communes. On y trouve les reliques d'un premier évangéliste, Saint Ursanne.

En 2002, l'assemblée d'AgriJura se tenait à Saint-Ursanne et a permis à la Chambre d'opérer un choix stratégique. En 50 années de défense professionnelle, la Chambre a su défendre les intérêts généraux des agriculteurs. Chaque décennie a connu ses lots de combats et AgriJura a joué un rôle essentiel dans toutes les discussions.

M. Lachat revient ensuite sur les structures agricoles de sa commune : 70 exploitations agricoles sont recensées au Clos du Doubs, pour une surface exploitée de 6200 hectares. Sur le plan animalier, on compte 4500 têtes de bétail sur le territoire de la commune (bovins et chevaux), soit 3 fois plus que le nombre d'habitants. La commune fait partie de deux territoires d'AOP, le Gruyère et le Tête de Moine. Cela permet une réelle et importante plus-value sur le prix du lait. Produire du lait de fromagerie est un enjeu déterminant pour les agriculteurs de la commune. Le Maire annonce ensuite qu'il n'y aurait pas de Clos du Doubs sans agriculture. Un défi pour la commune est de

maintenir le nombre d'habitants. Il suggère à tous de réfléchir à passer sa retraite au Clos du Doubs. Il souhaite une bonne assemblée à tout le monde.

Nicolas Pape remercie ensuite la commune de Clos du Doubs pour l'apéro offert après l'assemblée.

3. Désignation de scrutateurs

Le président propose cinq scrutateurs : Katia Belser, Rémy Jolidon, Nicolas Cattin, Noël Saucy et Rolf Amstutz. L'assemblée les élit.

4. Procès-verbal de l'assemblée générale du 1^{er} mars 2024

Le PV de l'assemblée générale du 1 mars 2024, publié dans le rapport annuel et disponible sur le site internet d'AgriJura, est soumis à l'assemblée qui l'approuve sans remarque.

5. Rapport d'activités 2024

Le directeur François Monin présente le rapport d'activités 2024.

Révolte agricole. En collaboration avec la défense professionnelle au travers de l'Union Suisse des Paysans, d'Agora et des Chambres d'agriculture romandes, une pétition est lancée. Récoltant près de 70 000 signatures en quelques jours, elle sera déposée auprès des quatre grands distributeurs actifs sur sol helvétique, ainsi qu'auprès des acteurs politiques, notamment le Conseil fédéral. Au centre du texte figure des revendications centrales reprises un peu partout sous diverses formes et qui peuvent se résumer ainsi par une meilleure reconnaissance, des contraintes administratives et politiques allégées et des prix à la production rémunérateurs.

Reconnaissance – Initiative biodiversité. A l'automne, l'initiative sur la biodiversité est balayée par 65% de NON dans le Jura. La confiance de la population envers son agriculture indigène est un baume au cœur de notre profession. Notamment par sa communication active, son déploiement de mesures diverses dans les médias et sa proximité, la profession poursuit ses efforts inlassables proactivement. AgriJura poursuivra cette communication active à long terme.

Contraintes administratives – Politique agricole AgriJura, les jeunes agriculteurs et les Producteurs suisses de lait ont fait part par la voix de Vincent Boillat et de Boris Beuret à l'USP, aux cantons et aux organes nationaux de leur vision de revoir le système Politique agricole à l'horizon 2030.

Prix à la production – Revenus. La faiblesse des revenus dans le secteur primaire reste la mère des batailles. Les chiffres du dépouillement décentralisé des données comptables attestent pour la deuxième année consécutive une baisse des revenus pour le monde agricole. L'écart se creuse

ainsi en 2024 avec les professions comparables, ce qui n'est pas soutenable. Les revendications et la coordination de l'augmentation des prix générale de 10% dans toutes les filières par l'USP a permis d'obtenir des améliorations au niveau nationale. Le prix du porc a retrouvé des couleurs, les céréales ont augmenté de 3% et la viande s'est stabilisée à un haut niveau. Pourtant, il est utile de rappeler ici que les chiffres d'affaires sont générés par la multiplication du prix * quantité. Le Jura le sait mieux que personne. Deux des piliers de l'agriculture jurassienne présentent en effet fin 2024 des chiffres en baisse avec 200 millions de moins pour la production laitière et près de 30% de recul des revenus liés aux céréales. AgriJura tire la sonnette d'alarme fin octobre profitant de l'ouverture de la Foire du Jura. L'impact médiatique est réel et la prise de conscience fait son bonhomme de chemin. Si début janvier dernier, notre faitière nationale thématisait la faiblesse des revenus et la baisse de ces derniers en valeur nominale sur des fermes même exemplaires et professionnelles, c'est que votre chambre cantonale ne devait pas être tombée bien loin de la cible à l'automne.

Finances publiques Refrain lancinant depuis quelques années, les volontés exécutives de couper dans les budgets de notre profession sont source de travail et lobby intense. Sans obtenir plus d'argent malgré ce que titrent parfois certaines dépêches médiatiques, les milieux agricoles ont pu à sauver l'essentiel des budgets dédiés à l'agriculture. Dans le Jura, les moyens dédiés aux marchés de bétail furent sauvés par le Parlement jurassien contrairement à la bataille menée par le Gouvernement. Au niveau fédéral, les coupes furent aussi évitées. Là aussi, l'argument de dépenses agricoles stables depuis plus de 20 ans fit mouche. Lors de la session d'hiver, confirmé cette semaine encore par le Conseil des Etats, le crédit-cadre à disposition de l'agriculture pour les années 26 à 29 fut acté sans coupe dans les paiements directs, ni pour la promotion des ventes. Un montant de 120 millions supplémentaires sera lui accordé aux améliorations structurelles.

Langue bleue. Cette crise sanitaire sans précédent a commencé dans le Jura dès la fin août. Canton le plus touché, le Jura aura dû ouvrir la voie en Suisse. En collaboration avec le SCAV, nos représentants à la caisse des épizooties et les vétérinaires, nous nous sommes efforcés d'obtenir le plus d'informations pour vous dans le canton, mais surtout d'exiger des démarches fédérales pour l'obtention d'un vaccin rapidement, pour son financement, mais aussi et surtout pour la levée des séquestres. Si les pertes de production, d'animaux mais aussi les frais vétérinaires ne seront jamais compensés financièrement, les demandes d'aide où elles étaient possibles ont été transmises, souvent avec de la compréhension.

Evolution structurelle. Nous comptons, en 2024, 884 exploitations recensées, perdant 12 entités. Le taux de cessation d'activités reste en-dessous de la moyenne. Entre 2013 et 2023, le Jura a perdu 8% des exploitations agricoles,

contre 14% au niveau suisse. Cette force actuelle pose cependant déjà des questions lors des reprises. En effet, plus de la moitié des chefs d'exploitations ont plus de 50 ans. La révision cette année du droit foncier rural sera cruciale, mais de l'avis d'AgriJura pas suffisante. Sur les 884 unités, 679 exploitations produisaient selon les normes PER en 2024 et 205 selon les normes BIO. La surface moyenne s'approche des 45 ha. L'agriculture jurassienne occupe près de 2800 emplois.

Production biologique. La production biologique représente aujourd'hui 22% des exploitations pour 22% de la SAU. Fidèle à 2023, le nombre d'exploitations bio n'a que peu ou pas augmenté. L'agriculture biologique fait face aux marges prises par les distributeurs qui se taille la part du lion. Sans une meilleure répartition de la valeur au sein de la chaîne et de meilleurs prix à la production, sans prix plus abordables en magasins, cette filière stagnera.

Production laitière. Pilier de l'agriculture jurassienne, la production laitière continue sa hausse de 2023 avec un volume estimé à 91.5 millions de kg. La production de lait de fromagerie est stable à 32%. 4 producteurs ont démarré cette filière valorisante, alors que, fait exceptionnel, le nombre d'exploitations de lait d'industrie reste stable depuis 4 ans. La moyenne par producteur est stable à 259'908 kg (en hausse à 271'147 kg en lait d'industrie et en baisse à 238'721 kg en lait de fromagerie). La stabilité des producteurs en lait d'industrie est l'arbre qui cache la forêt. Les retours font craindre le pire dans la base, un nombre important de producteurs ayant arrêtés. Nous veillons chaque mois par notre réception de fiches de paie à ce que les augmentations décidées par l'interprofession se traduisent dans les faits. La durabilité dans la production laitière passe par une rentabilité supplémentaire. Sinon, demain, ce sont des producteurs que nous importerons.

Marchés publics de bétail. 3152 bovins ont été commercialisés, en baisse de près de 20%. Les prix de la table Proviande restent en 2024 historiquement hauts, à un niveau record pour les vaches. Cependant, la surenchère moyenne fut normale avec 34 centimes. Il est ici nécessaire de préciser que cette dernière était de l'ordre de 50 centimes sur les 4 premiers mois avec des volumes par marché importants. Elle fut beaucoup plus faible, à moins de 20 centimes de moyenne, dès le mois de mai. La suppression du soutien cantonal puis les séquestres de fin d'année ont mis à mal les apports sur les 3 place de Glovelier, Porrentruy et Saignelégier.

Elevage chevalin. La forte hausse de la période post-covid est terminée dans l'élevage chevalin. Le léger ralentissement sur le marché des chevaux FM de loisirs s'est ressenti. En 2024, la tente des chevaux à vendre fut remise en œuvre par la FJEC au Marché-Concours. En effet, de nombreux chevaux restaient disponibles sur le marché. Les inscriptions nombreuses en fin d'année lors des achats organisés par l'armée suisse sont aussi un signe, en

plus du retour des éleveurs. Le prix moyen en baisse pour la première fois depuis 2020 corrobore également le constat général.

Réseaux écologiques. 7 réseaux écologiques sont portés par AgriJura et mis-en-œuvre par la FRI. Nous comptons 665 exploitations participant à un ou plusieurs de nos réseaux pour un total de 4290 ha de surfaces de promotion de la biodiversité inscrits, soit plus de 10% de la SAU jurassienne.

Promotion de l'agriculture. La promotion de l'agriculture occupe une place primordiale. Cela quand bien même nous habitons un canton rural où la population est encore proche de son agriculture, mais dont le lien a tendance à s'affaiblir. Les Brunchs à la ferme, la présence sur les réseaux sociaux, les émissions de « RFJ s'invite à la ferme », toutes nos actions se veulent complémentaires. S'il ne fallait citer que quelques faits marquants en 2024, l'Espace agricole de la Foire du Jura fut un événement majeur avec le concept d'un comptoir renouvelé. La communication active des Paysannes jurassiennes ou la participation à une belle édition du Marché-Concours par la section franc-montagnarde permettent également en 2024 de promouvoir votre métier. Les fenêtres sur la campagne dans le Quotidien jurassien nous permettent d'entrer en contact avec les lecteurs en approfondissant un thème. Si 2024 était une année sans portes ouvertes à la ferme, la tournée estivale de Christophe Meyer a permis aux fermes jurassiennes d'accueillir plus de 20'000 personnes durant tout l'été.

AgroImpact. Repoussée en 2024 par le Gouvernement jurassien dans les mesures « BNS », la subvention aux bilans carbone dans les exploitations jurassiennes arrivera cette année. Si les modalités fines de ce soutien sont encore à finaliser entre ECR et AgriJura, les premières fermes furent bilancées et ont signé leur premier plan d'action fin 2024, leur permettant de toucher les premières primes. Chargée de la mise en œuvre auprès des exploitants, la Fondation rurale Interjurassienne a reçu l'objectif de 100 fermes en 2025.

Terrentraide dépannage agricole. Si les années 23 et 24 furent satisfaisantes grâce à la fidélisation de Fabian Botteli, force est de constater que 2025 commence mal. Nous sommes désespérément à la recherche de dépanneurs et collaborateurs agricoles pour des urgences. Avec les soutiens de Miba pour des forfaits de dépannage, l'activité aura tendance à augmenter et nous devons trouver des solutions.

Secteur assurances. Les activités d'assurance ont porté à la fois sur les assurances de personnes via Agrisano et sur les assurances de choses et de patrimoine via Emmental. Des conseils globaux ont été effectués pour 55 exploitations agricoles afin de réviser leur portefeuille d'assurance et de déterminer si les couvertures correspondent effectivement aux besoins. Près de 360 entreprises ont sollicité des couvertures d'assurance auprès de Prestaterre CJA Sàrl.

Le Directeur revient ensuite sur les 50 ans d'AgriJura : il y a 50 ans, le 24 janvier 1975, naissait votre chambre d'agriculture au lendemain du plébiscite du 23 juin 1974. Dans un contexte international d'incertitudes ou les grandes déclarations passent souvent avant le travail de fond, sachons rester droit dans nos bottes et croire, avec convictions à nos valeurs. François Monin exhorte l'assemblée à regarder et croire en l'avenir du métier le plus essentiel du monde. Si les évolutions à l'exemple de l'IA bouleversent nos certitudes envers la valeur « travail » de demain, qu'elles posent des questions sur l'image de notre métier, les jeunes ont compris que l'agriculture constitue un métier d'avenir. Le record du nombre d'élèves actuellement en formation en est le signe. Et c'est vers vous qu'AgriJura tourne son regard pour les 50 prochaines années. Les batailles d'aujourd'hui définissent vos conditions de demain. Ensemble, projetons-nous avec confiance !

Le rapport est mis en discussion. La parole n'est pas demandée. Le rapport d'activités est accepté à l'unanimité.

6. Comptes 2024

François Monin présente les comptes 2024 d'AgriJura qui bouclent sur un bénéfice de 13'605.93 CHF.

Prestaterre affiche un bénéfice de 8'593.65 CHF

Terrentraide présente un bénéfice de 705.45 CHF

M. Olivier Godat, directeur associé chez GNG Révision Sàrl, donne lecture du rapport de révision. La fiduciaire GNG Révision Sàrl a vérifié les comptes AgriJura, Prestaterre et Terrentraide. Le rapport a été transmis avec la convocation à l'assemblée. Le rapport garantit que les comptes arrêtés au 31.12.2024 sont conformes aux lois suisses et recommande à l'assemblée de les approuver tels que présentés et de donner décharge aux organes d'AgriJura. L'assemblée accepte les comptes 2024 à l'unanimité et donne décharge à ses organes.

7. Budget 2025

Le déficit projeté d'AgriJura s'élève à 25'450.00 CHF. Pour Prestaterre, le bénéfice projeté est de 2'730 CHF. Le bénéfice projeté de Terrentraide s'élève à 50.00 CHF.

Les budgets des trois entités AgriJura, Prestaterre et Terrentraide 2025 sont acceptés à l'unanimité.

8. Désignation de l'organe de révision des comptes

Selon les statuts, l'organe de révision des comptes doit être changé après quelques années. Le comité propose l'entreprise FIDAG. L'assemblée accepte le choix de FIDAG pour la révision des comptes 2025 à l'unanimité.

9. Programme d'activités 2025 – 50 ans d'AgriJura

François Monin présente le programme d'activité 2025 qui se résume comme suit :

- **Politique agricole et marchés :** consultation sur la PA2030 et suivi du crédit cadre agricole 26-29 ; la révision de la Loi sur le Droit foncier rural (LDFR) ; poursuite de la mise en œuvre concernant les grands prédateurs ; renforcement des producteurs au sein des filières ; encouragement à une représentation agricole lors des élections cantonales 2025.
- **Aménagement du territoire :** suivi de la révision des plans d'aménagement local ; suivi des décisions de la LATC et fiches du Plan directeur cantonal.
- **Organisation et sections régionales :** poursuite du tournus des activités (Portes ouvertes à la ferme (50 ans), écoliers à la ferme, excursions inter-régions) ; soutien aux exploitations en difficulté par le fonds de solidarité ; intégration de Moutier dans les structures agricoles jurassiennes.
- **Environnement, énergie et climat :** 100 exploitations jurassiennes bilancées dans le cadre d'AgroImpact ; projet de fusion des réseaux biodiversité et qualité paysage
- **Promotion de l'agriculture :** fête des Paysans et Paysannes dans le cadre des 50 ans d'AgriJura ; projets cantonaux de la campagne « Paysannes & paysans suisses » ; participation à la Foire du Jura et au concours suisse.
- **Techniques agricoles et énergies renouvelables :** étude préliminaire sur un PDR biogaz ; consolidation de la plateforme FarmX avec intégration d'un nouveau partenaire ?
- **Organisation AgriJura :** validation de la nouvelle stratégie à l'horizon 2035 ; fidélisation des employés d'AgriJura ; suivi de la construction et déménagement dans des bureaux appartenant à AgriJura ; mise en œuvre des mesures spécifiques pour le jubilé des 50 ans ; modernisation de la communication (site internet, communauté WhatsApp, newsletter).

- **Bâtiment** : validé il y a une année par l'assemblée, le comité signera l'acte de vente définitif dans quelques semaines.
- **50 ans** : si des événements jalonnent l'année, le point culminant sera le week-end de fête des 6-7-8 juin 2025 du côté du Mont de Coeuve.
- **Communication** : lettre pour les formalités, newsletters, site internet en refonte, communauté Whatsapp.

Le programme d'activité est accepté à l'unanimité.

10. Stratégie 2035

Le document stratégie 2035, disponible sur le site internet d'AgriJura, est présenté par François Monin.

Ce document se base sur la stratégie déjà existante et se constitue en 8 thèmes principaux :

- Angle organisationnel
- Angle économique
- Politique agricole et paiements directs
- Bases de production
- Formation
- Vulgarisation
- Angle écologique
- Angle social

La parole n'est pas demandée. La stratégie 2035 est acceptée à l'unanimité.

11. Informations langue bleue

Sylvain Quiquerez, membre du comité de la caisse des épizooties et membre du comité d'AgriJura, présente les informations sur la langue bleue.

Évolution : M. Quiquerez revient sur l'évolution de la maladie dans notre région. La première information a été donnée aux éleveurs qui ont des animaux en France le 22 août 2024. Le Jura est le canton où la maladie s'est le plus développée.

Mesures. Les premières mesures étaient les suivantes : séquestre simple, désinsectisation des bétailières, recommandation de traiter les animaux malades, annoncer les animaux périss ou euthanasiés. Le séquestre a été assoupli de manière pragmatique selon l'évolution de la maladie à l'intérieur du canton et au niveau du pays. L'OSAV a autorisé la vaccination avec 3 vaccins

BTV-3. La Confédération va prendre en charge une partie des coûts du vaccin pour un montant de 10 millions de francs.

Conséquences financières. Les pertes d'animaux sont remboursées par la caisse des épizooties, mais les pertes indirectes sont beaucoup plus importantes : baisse de la production laitière, avortements, veaux mort-nés, baisse de fécondité, cas chroniques, frais vétérinaires, ... Dans le Jura, 576 bovins et 269 ovins ont périés. La caisse a déboursé 1'002'000.- pour les indemnités de ces animaux (50% à la charge de l'Etat, 50% à la charge des agriculteurs via le fond de la caisse).

Perspectives 2025. La vaccination n'est pas obligatoire mais plus que recommandée, c'est la seule protection efficace contre une évolution grave de la maladie. La vaccination reçoit une large adhésion des agriculteurs. Un remboursement des vaccins sera rétroactif au 4^{ème} trimestre 2025. La vaccination pour BTV-8 est recommandée dès que possible. Il n'y a plus de séquestre en cas de BTV-3 et BTV-8 (minimisation des dommages pour les sérotypes déjà présents en Suisse et contre lesquels il est possible de se protéger).

Interventions :

Mme **Katia Belser** demande si les communes peuvent obliger la vaccination sur les pâtures communales ?

Réponse de **Sylvain Quiquerez** : Chaque commune à son propre règlement des pâtures. Chaque commune peut obliger sur son territoire mais pas d'obligation générale dans le canton.

M. **Grégoire Theubet**, président de la société des vétérinaires jurassiens, précise : Une bête vaccinée peut tout de même être porteuse du virus et le transmettre à d'autres. Le vaccin réduit uniquement les symptômes sans empêcher la transmission. Ainsi, pour une exploitation ayant vacciné ses animaux, il n'y a aucun bénéfice particulier à ce que les autres bêtes du pâturage soient également vaccinées.

M. **Claude André** remarque que les vaccins sont toujours en test. Qui porte la responsabilité de la vaccination en cas de soucis ?

Réponse de **Sylvain Quiquerez** : La responsabilité revient à l'éleveur puisque le vaccin n'est pas obligatoire.

M. **Flavien Beuchat**, représentant du SCAV : oui, celui qui vaccine assume. La vaccination langue bleue est connue en Suisse. Il y a très peu d'effets négatifs du vaccin. Les firmes qui les fabriquent ne sont pas des débutantes, il ne faut pas être alarmiste.

M. **Rolf Amstutz** demande où en sont les indemnités ? Il demande comment sont indemnisés les animaux qui n'ont pas péri et qui sont affaiblis.

*Réponse de **Sylvain Quiquerez** :* Tout ce qui a été demandé en 2024 est versé, les indemnités 2025 seront versées courant de l'année.

Concernant les pertes économiques indirectes, la caisse ne paie que la partie visible de l'iceberg. D'autres assurances doivent-elles se faire ? La question peut se poser.

12. Intervention de l'USP / Exposé de Francis Egger, Vice-directeur

Francis Egger, vice-directeur de l'USP, remercie les membres pour leurs engagements et AgriJura de l'avoir invité à son assemblée. Il apporte les salutations de Markus Ritter qui est passablement engagé actuellement dans sa campagne au Conseil fédéral.

Pour M. Egger, ce sera sa dernière assemblée en tant que vice-directeur car il part en retraite. Michel Darbellay le remplacera en tant que vice-directeur de l'USP et Loïc Bardet reprendra la responsabilité du département.

Francis Egger aborde les thèmes prioritaires de l'USP pour 2025 :

Politique agricole 2030 : L'USP veut participer à l'élaboration de la nouvelle politique agricole et simplifier les paiements directs. Elle propose un concept, mettant l'exploitation agricole au centre. 50 % du revenu actuel doit être garanti, des mesures simplifiées avec par exemple la fusion des réseaux et des CQP (de préférence pour 2030 plutôt que 2028). L'USP ne soutient pas les taxes d'incitation sur les intrants. À l'heure actuelle, il y a beaucoup d'inconnus encore sur la partie « contribution environnementale ». Au niveau des champs d'action, M. Egger rappelle qu'il ne faut pas uniquement se concentrer sur les paiements directs mais surtout sur les marchés, qui représentent 80% des chiffres d'affaires des exploitations agricoles.

Revenu par unité de main d'œuvre : Ce revenu est en baisse depuis 2021. L'objectif clé est d'améliorer les revenus. On veut 40.- de l'heure. Des prix à la production équitables à long terme est un impératif. Il faut être très attentif aux baisses de prix annoncées par les distributeurs.

Finances fédérales : Plusieurs combats. On a pu compenser le budget 2025 et obtenir un crédit cadre stable pour 2026-2029 avec une hausse pour les améliorations structurelles. Les mesures générales d'économies basées sur le rapport Gaillard mettent encore la pression sur le monde agricole. On rappelle que l'agriculture n'est pas responsable des problèmes financiers de la Confédération.

Initiative végi : Initiative de l'association pour « une eau propre pour tous ». Elle sera soumise au peuple probablement en 2026. Elle doit être combattue sans contre-projet. L'USP prépare actuellement une alliance.

Aménagement du territoire : LAT2 très importante pour l'agriculture. La LAT II concerne les zones non à bâtir. Plus de construction sans démolition dès 101% selon le projet d'ordonnances actuel.

Accords de libre-échange : Le monde va mal, on a plus besoin que jamais de production indigène. Accords en discussion. Il faut limiter les dégâts.

Négociation avec UE : Soutenir la voie bilatérale sans compromis sur la protection douanière ou la politique agricole. Des améliorations en matière de sécurité alimentaire, de recherche et d'homologation des PPh sont souhaitées.

Quelques réflexions : M. Egger revient finalement sur quelques réflexions personnelles après ses 40 ans d'activités comme agronome et avec une vision prospective : Trouver une place adéquate pour l'agriculture dans une société aux attentes contradictoires ; Partir du principe que pour l'agriculture, peut-être encore plus qu'ailleurs, il n'y a pas de statuquo et pas de retour en arrière possible ; Simplification administrative : mythe de Sisyphe ? ; Se battre pour obtenir une part de la plus-value plus équitable sur les marchés que ce soit au niveau national ou au niveau international ; Pas d'endoctrinement dans la formation professionnelle agricole ; Le rôle des agronomes doit être renforcé ; La meilleure manière de défendre l'agriculture est de s'engager dans les organisations de défense professionnelle.

13. Exposé de M. Christian Hofer, directeur de l'OFAG

M. Christian Hofer, directeur de l'OFAG, nous présente un exposé sur l'agriculture du futur et la PA30+. Il félicite AgriJura pour ses 50 ans et revient sur quelques changements intervenus en 50 ans et l'adaptation exemplaire de l'agriculture. Il donne un aperçu de différents thèmes :

L'agriculture jurassienne en comparaison nationale : M. Hofer nous donne des chiffres pour comparer l'agriculture jurassienne à l'agriculture suisse. Nous remarquons que les exploitations jurassiennes travaillent sur 42 hectares en moyenne contre 22 au niveau suisse.

Développement de la politique agricole jusqu'à présent : M. Hofer explique les différents piliers de la politique agricole (protection à la frontière, soutien au marché, paiements directs, améliorations structurelles, recherche, formation et conseil). Il revient sur l'évolution des différentes politiques agricoles depuis 1992. La future politique agricole se développera en 3 étapes. La première étape (empreinte écologique) est liée à l'initiative parlementaire 19.475 « réduire les risques liés à l'utilisation de pesticides ». La deuxième étape concerne l'angle social et économique avec différentes mesures adoptées par le Parlement (Soutien à l'aquaculture & autres organismes vivants ; Renforcement de la protection sociale ; Réduction des primes d'assurance récolte ; Extension des mesures dans le domaine des améliorations structurelles ; Encouragement accru de la mise en valeur et de l'échange de connaissances ; Qualité de partie dans les procédures concernant les produits phytosanitaires). La prochaine étape consistera à concevoir la politique future, pour la période d'enveloppe financière 2030-2033. Le Conseil fédéral dresse un

bilan intermédiaire de la réalisation des objectifs dans le cadre de la consultation PA30+ pour la période 2025/2026.

Défis actuels : les défis sont les suivants : réduction de la charge administrative, stabilité et sécurité de planification, rémunération juste et équitable, protection des cultures.

Développement de la politique agricole : une stratégie à long terme est prévue, avec une vision 2050. La sécurité alimentaire par la durabilité, de la production à la consommation. La motion CER-E 22.4251 demande la concrétisation de la future PA, avec la présentation d'un message au plus tard fin 2027. Points clé du contenu du message : assurer la sécurité alimentaire, réduction de l'empreinte écologique de la production à la consommation, amélioration des perspectives économiques et sociales, simplification des instruments et réduction de la charge administrative. Le calendrier prévoit un projet de consultation en 2026, un message en 2027 et une introduction en 2030.

Conclusion : M. Hofer annonce que la future PA est sur la bonne voie, mais il faut continuer à évoluer. L'agriculture du Jura est bien positionnée pour l'avenir. Discussions avec différents acteurs, cantons, USP, ... Le projet est élaboré de manière participative et doit être ambitieux et équilibré. Pour terminer, M. Hofer souligne que l'OFAG continue de s'engager pour les familles paysannes.

Interventions :

M. **Rolf Amstutz** à propos des paiements directs : est-ce que ce ne serait pas possible de toucher les premières tranches de paiements directs plus tôt dans l'année ?

Réponse de **Christian Hofer** : l'agriculteur n'est pas un employé mais un entrepreneur. Il y aurait beaucoup de travail administratif en plus avec plus de tranches. L'OFAG va donc maintenir les échéances actuelles.

M. **Alain Fleury** trouve que la plaine est de moins en moins soutenue avec les paiements directs. On doit redonner de l'argent à l'agriculture de plaine.

Réponse de **Christian Hofer** : la thématique des paiements directs est toujours stable à 2,8 milliards. Il y a beaucoup de discussions avec l'administration des finances. L'OFAG soutien des paiements directs stables. Concernant les 300.- en moins aux zones de plaines, cela est lié aux nouvelles mesures concernant les réductions phytos. L'OFAG essaie de faire un cadre positif pour l'agriculture et introduire des instruments au niveau politique.

M. **Nicolas Pape** précise que la PA actuelle ne suit pas la situation géopolitique actuelle. La production devrait être plus soutenue.

M. **Dominique Erard** annonce que les agriculteurs sont des entrepreneurs. On demande toujours plus de mesures pour pas plus de revenus, ce qui n'est pas correct.

Réponse de **Christian Hofer** : dans la PA 14-17, on voulait diminuer les paiements directs de plusieurs millions. Finalement cela n'a pas été le cas mais les agriculteurs ont dû mettre en place plus de mesures. Avec l'initiative parlementaire 19.475, il y a plus de mesures mais le budget est resté stable.

M. **Rolf Amstutz** interpelle l'USP au sujet des micros-déchets dans les champs (Pneus, micropolluants etc) qui sont problématiques pour l'agriculture.

Réponse de M. **Francis Egger** : l'agriculture a fournis des efforts considérables dans le cadre de l'écologie. Concernant les PFAS, beaucoup de secteurs sont émetteurs. C'est un débat perpétuel. Il y a des discussions avec la RTS qui ne traite pas les sujets agricoles de manière objective (pompe à traiter en image sur un sujet sur les PFAS). Il rappelle que l'amélioration du revenu est la préoccupation majeure de l'USP.

Un élève de 3^{ème} année CFC intervient au sujet des nouvelles technologies pour la réduction phyto : pourquoi ces machines ne sont pas subventionnées ?

Réponse de M. **Christian Hofer** : les paiements directs sont des paiements annuels. Les améliorations structurelles sont liées aux objets. Cela pourrait être pris dans les AS. Mais il ne faut pas pousser au surinvestissement. On doit néanmoins travailler dans le sens des nouvelles technologies.

M. **Fabrice Nagel** évoque le sujet des Révolte agricole : une délégation a été reçue par Christian Hofer l'an passé. Quelques soulagements mais pas de réelles améliorations depuis là. Les meilleurs projets sont portés par la branche et pas par des théoriciens.

Réponse de **Christian Hofer** : à l'OFAG, 10% des employés sont aussi agriculteurs. Des discussions ont aussi lieu avec l'USP et les révoltes agricoles. Il y a néanmoins certaines incompréhensions. L'OFAG doit trouver des majorités au parlement, à la fin c'est toujours au Conseil fédéral et au Parlement de décider.

M. **Gérard Meyer** affirme que l'agriculture a aussi un contrat social avec la société. Au niveau de la sécurité d'approvisionnement, l'enveloppe a sans arrêt été baissée pour d'autres mesures. Si on veut simplifier, il faut mettre plus d'argent dans l'approvisionnement du pays et diminuer la pression administrative et technocratique.

Réponse de **Christian Hofer** : les nouveaux programmes sont faits avec des praticiens, des corrections sont aussi menées. Des chemins pratiques sont recherchés.

14. Divers

M. **Scheidegger Jean**, représentant des élèves de la FRI prend la parole pour l'ensemble des élèves. Il remercie AgriJura pour l'invitation et les orateurs pour les exposés intéressants et instructifs. Il revient sur la question de la langue bleue : est-ce que les bêtes vaccinées deviennent porteuses du virus ?

Réponse de M. **Flavien Beuchat**, représentant du SCAV : non le bétail vacciné ne devient pas porteur car le virus est mort dans le vaccin, ce n'est que des parties spécifiques qui sont injectées.

M. **Scheidegger Jean** demande ensuite de quelle manière AgriJura soutient les post formations ?

Réponse de M. **Nicolas Pape** : AgriJura est représenté dans le conseil de fondation de la FRI, qui fixe les montants de formation. Chaque exploitation doit obligatoirement payer un montant forfaitaire pour la formation, pour financer les cours interentreprise et divers aspects de la formation.

M. **François Monin** ajoute que les montants des cotisations sont versés sur un fond géré par AgriJura et reversés selon les besoins. Il y a une subvention aux jeunes qui s'inscrivent au brevet ou à la maîtrise (selon les montants disponibles dans le fond).

M. **John Moser** remercie le Ministre pour son intervention et lui annonce qu'on compte sur lui pour allouer de l'argent à l'agriculture même s'il n'y en a pas beaucoup dans notre canton.

Il revient ensuite sur le sujet des plans d'aménagement locaux. Il y a de sérieux problème dans l'administration jurassienne, on veut tout mettre en zone agricole, même des zones vertes. Il demande au Ministre d'intervenir au SDT.

M. **Hansueli Berger** pose une question au SCAV au sujet de la BVD. Sur son exploitation, il a subi une énorme perte en achetant des bêtes porteuses. Il demande si c'est possible que les bêtes sous séquestre soient mieux contrôlées ?

M. **Flavien Beuchat** lui répond que sa situation est déplorable. Malheureusement ce n'est pas le système qui ne fonctionne pas mais le virus qui est très tardivement détectable. Tous les acteurs doivent être conscients de l'impact de la maladie mais le nombre de cas est vraiment très faible.

M. **Roger Frossard** évoque les dégâts de sangliers. Il y a beaucoup de dégâts dans les Franches-Montagnes, c'est catastrophique. Selon lui, le canton ferait mieux de laisser tirer les chasseurs plutôt que de donner des indemnités aux agriculteurs pour les dégâts.

La Cheffe de l'ENV vient de partir.

M. **Vincent Boillat**, *vice-président d'AgriJura*, remercie le Président Nicolas Pape pour la tenue de l'assemblée et pour tout le travail qu'il effectue tout au long de l'année.

La parole n'étant plus demandée, Nicolas Pape clôt l'assemblée à 13h20 en remerciant la section Clos du Doubs, le traiteur Damien Jeannerat, Francis Egger, Christian Hofer, le comité, le personnel et le Directeur pour l'accueil et l'organisation.

Secrétaire de l'assemblée : Marc Kury

Nos partenaires cotisants

- COOPÉRATIVE AGRICOLE DU CLOS-DU-DOUBS
- AGRO-CENTRE COURTÉTELLE
- LANDI ARCJURA SA
- AJAPI
- ASSOCIATION DES FERMIERS DU JURA ET DU CANTON DE NEUCHÂTEL
- FÉDÉRATION JURASSIENNE DU MENU BÉTAIL
- BIO JURA
- JURA-BETTERAVES
- FÉDÉRATION D'APICULTURE DU CANTON DU JURA
- FÉDÉRATION JURASSIENNE DES BANQUES RAIFFEISEN
SWISSHERDBOOK JURA
- FÉDÉRATION JURASSIENNE D'ÉLEVAGE BOVIN DE LA RACE
HOLSTEIN
- FÉDÉRATION JURASSIENNE D'ÉLEVAGE CHEVALIN
- SECTION JURASSIENNE DE L'ASETA
- FENACO
- MIBA
- ASSOCIATION POUR LE PACAGE FRANCO-SUISSE
- SOCIÉTÉ DES VÉTÉRINAIRES JURASSIENS
- SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE DES SÉLECTIONNEURS JURASSIENS



RIJURA



CHAMBRE D'AGRICULTURE

mmmental
assurance

TERRENTRAIDE
DEPANNAGE AGRICOLE

Organes d'AgriJura

Comité d'AgriJura

Avec voix délibérative : M. Nicolas Pape (président), Pleigne ; M. Vincent Boillat (vice-président), Courtételle ; Mme Edwige Steulet (vice-présidente), Bourrignon ; M. Corentin Marchand, Epiquerez ; M. Thierry Blaser, Courtedoux ; M. Sylvain Quiquerez, Grandfontaine ; Mme Céline Turberg, Buix ; M. Jérémy Vermeille, Le Bémont ; M. Stéphane Balmer, Courcelon.

Avec voix consultative : M. Claude Ciocchi, chef ECR *ad interim* ; M. Félicien Oувray, délégué des Jeunes agriculteurs jurassiens.

Personnel

AgriJura : François Monin (directeur), Marc Kury (collaborateur AgriJura), Amélie Nagel (secrétaire-comptable), Marina Noirjean (saisie marchés de bétail), Roger Frossard (marchés de bétail). Prestaterre CJA Sàrl : Paul-André Houlmann (conseiller en assurances et gérant Prestaterre), Stéphanie Choulat (collaboratrice assurances), Solène Courbat (secrétariat transversal des filiales), Aline Henry (collaboratrice assurances), Noha Sylvestre (en formation, secrétariat et gestion), Julia Crelie (collaboratrice gestion et conseil et remplacement AgriJura durant congé maternité), Soline Ribeaud (collaboratrice gestion et conseil), Florence Blank (collaboratrice gestion et conseil). Terrentraide Sàrl : Diverses personnes engagées (dépannage)).

Organe de révision des comptes

Fidag Jura SA, Delémont

Délégations (organisations jurassiennes)

- Fondation Rurale Interjurassienne : MM Nicolas Pape, François Monin, Thierry Blaser
- Parc naturel régional du Doubs : M. Corentin Marchand
- Comité de gestion de la caisse des épizooties : Mme Edwige Steulet et M. Sylvain Quiquerez.
- Commission interjurassienne pour la gestion des marques : M. Stéphane Balmer
- Comité de PROJAB, promotion de l'agriculture biologique et invitée à BioJura : M. Jérémy Vermeille
- Groupe cheval : M. Sylvain Quiquerez
- Groupe de travail « Grands prédateurs » : François Monin

Délégués jurassiens (organisations romandes et suisses)

Délégués jurassiens (organisations romandes et suisses)

Union suisse des paysans et Chambre suisse d'agriculture : 11 délégué(e)s d'AgriJura représentent l'organisation à l'assemblée des délégués de l'USP.
Chambre suisse d'agriculture : M. Vincent Boillat et M. Nicolas Pape.
Comité USP : M. Vincent Boillat.

Au **comité d'AGORA** : MM Nicolas Pape (membre) et François Monin (membre). M. Claude Ciochi, chef ECR ad intérim (invité).

Au **comité du journal AGRI** : M. François Monin

Vice-président de la **Communauté d'intérêt des marchés publics de bétail de boucherie** et Président de la **CH-assurance bétail de boucherie** : M. François Monin

Suppléant au **Conseil d'administration de Proviande** : M. François Monin

Au comité d'**IP-Suisse** : M. Simon Schneider

Au **comité Bio Suisse** : M. Milo Stöcklin

Au comité de la **Fédération des Producteurs Suisses de Lait** : M. Boris Beuret (président), Corban.

Au comité de la **Fédération suisse des Producteurs de céréales** : M. Thierry Blaser, Courtedoux

Au **conseil d'administration de Suisse Grêle** : M. Charles Juillard, Porrentruy

Au comité de la **Fédération suisse des betteraviers** : M. Patrick Roth, Montignez

Au **comité de Mooh** : M. Daniel Studer, Lugnez

Au **comité de la Caisse agricole suisse de garantie financière** : M. Michel Darbellay (USP) et François Monin (AgriJura)

Au **comité d'AgroImpact** : M. François Monin

Avec nous, vous bénéficiez
d'avantages: **efficace et**
bien assuré!

agrisano 



Pour l'agriculture!

Toutes les assurances à portée de main.

Votre service de conseil:

PRESTA**TERRE**
ASSURANCES ET SERVICES
filiale de la



Rue St-Maurice 17
2852 Courtételle
Tél. 032 426 83 01
www.agrisano.ch

RAPPORT ANNUEL

2025

Contactez-nous



+41 32 426 53 54



info@agrijura.ch
www.agrijura.ch



Route de la Transjurane 4a
2855 Glovelier

